

Université de Montréal

**Indicateurs chez le conjoint permettant de déceler les victimes d’homicide conjugal  
parmi des dossiers d’enquêtes de disparitions de femmes**

Par

Véronique Mallandain

Département de psychologie

Faculté des arts et des sciences

Essai doctoral présenté en vue de l’obtention du grade de doctorat en  
psychologie option clinique (D. Psy.)

Juillet 2017

© Véronique Mallandain, 2017

## Résumé

Plusieurs femmes sont portées disparues au Québec à chaque année. Bien que la majorité soient retrouvées rapidement saines et sauvées, certaines n'auront pas cette chance. Une minorité d'entre elles sont retrouvées mortes, dont certaines tuées par leur propre conjoint ou ex-conjoint. Malheureusement, les policiers disposent souvent de peu d'indices en début d'enquête pour distinguer les disparitions qui cachent un homicide conjugal. La présente étude avait pour principal objectif d'identifier des indicateurs chez le conjoint pouvant aider à déceler les victimes d'homicide conjugal parmi les femmes portées disparues, à partir de dossiers d'enquêtes à la Sûreté du Québec. Douze dossiers de disparitions avec homicide conjugal ont été comparés à dix-neuf dossiers de disparitions autres, survenues entre 1990 et 2016. Les résultats indiquent que certains comportements du conjoint étaient associés à une plus grande probabilité qu'une disparition cache un homicide conjugal : invoquer des raisons multiples pour expliquer la disparition, avoir rapporté une querelle conjugale récente, s'être justifié avec beaucoup de détails lors des déclarations et avoir adopté un comportement qualifié de perturbé. Par ailleurs, certaines caractéristiques propres au conjoint augmentaient aussi le risque d'homicide conjugal. À l'inverse, certains comportements diminuaient les chances que l'issue de la disparition soit un homicide conjugal : un conjoint qui mentionnait n'avoir rien remarqué de spécial chez sa conjointe les jours précédents sa disparition, qui disait s'inquiéter pour la sécurité de celle-ci ou qui avait verbalisé la volonté qu'elle soit retrouvée en vie. La présente étude a aussi permis d'identifier des facteurs de risque d'homicide conjugal chez la femme portée disparue. Enfin, certaines caractéristiques propres à la disparition étaient associées à une probabilité augmentée d'homicide conjugal.

Mots-clés : disparition, homicide conjugal, dossiers d'enquêtes policières, psychologie clinique

## **Abstract**

Many women are reported missing each year in Québec. Although the vast majority are located rapidly and in good health, an unlucky few are found dead. A small proportion of the latter are in fact victims of intimate partner homicide. Unfortunately, police investigators often have few clues that a missing woman may have been killed by her companion. This study aims to identify characteristics of a missing woman's partner that may help in identifying potential victims of intimate partner homicide. Sûreté du Québec investigation files from 1990 to 2016 were used: twelve missing person files associated with intimate partner homicide were compared with nineteen missing person files with various different outcomes. Results showed that certain types of partner behavior were associated with increased probability of intimate partner homicide: submitting multiple explanations for the disappearance, reporting a recent domestic quarrel, justifying one's behavior with a great deal of details during official statements and displaying disturbances in behavior. Also, a number of specific partner characteristics were associated with a higher likelihood of intimate partner homicide. Conversely, certain indicators reduced the chances of intimate partner homicide: denying any significant changes in the missing person, voicing concern for the missing person's safety and expressing the wish that she be found alive. Finally, results also showed that some risk factors specific to the victim increase the likelihood of intimate partner homicide, as do certain specific attributes of the disappearance.

Keywords : missing person, intimate partner homicide, police investigation, clinical psychology

## Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Liste des tableaux.....	v
Remerciements.....	vi
Introduction.....	1
Contexte théorique.....	2
Disparitions.....	2
Ampleur du phénomène des disparitions au Québec et au Canada.....	2
Réactions attendues de l'entourage suite à la disparition.....	3
Causes des disparitions.....	4
Caractéristiques des personnes déclarées disparues.....	5
Circonstances entourant la disparition.....	6
Facteurs qui augmentent le risque qu'une personne disparue soit retrouvée morte.....	8
Disparitions qui cachent un homicide.....	10
Homicide conjugal commis par un homme.....	11
Ampleur du phénomène de l'homicide conjugal au Québec et au Canada.....	12
Facteurs de risque de l'homicide conjugal.....	13
Motifs de l'homicide conjugal.....	18
Objectifs de l'étude.....	19
Méthode.....	20
Échantillon.....	20
Matériel.....	23
Procédure.....	24
Traitement statistique.....	25
Résultats.....	25
Caractéristiques sociodémographiques.....	25
Caractéristiques des disparitions.....	28

Caractéristiques criminogènes du conjoint .....	30
Indicateurs chez le conjoint .....	31
Discussion .....	36
Caractéristiques des femmes portées disparues et de leur conjoint .....	36
Caractéristiques des disparitions.....	38
Caractéristiques criminogènes et indicateurs chez le conjoint .....	40
Forces et limites de l'étude .....	43
Conclusion .....	44
Références.....	46

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1.</b>	
Caractéristiques sociodémographiques des femmes portées disparues et de leur conjoint.....	26
<b>Tableau 2.</b>	
Caractéristiques des disparitions.....	29
<b>Tableau 3.</b>	
Caractéristiques criminogènes du conjoint.....	31
<b>Tableau 4.</b>	
Indicateurs chez le conjoint.....	32

## Remerciements

J'aimerais d'abord remercier mon directeur, Dr Christopher Earls, pour m'avoir guidée et conseillée tout au long de la rédaction de mon essai doctoral. Je tiens à souligner sa grande disponibilité, ses commentaires avisés et la confiance qu'il m'a démontrée.

J'aimerais aussi remercier la Sûreté du Québec de m'avoir permis l'accès aux dossiers d'enquêtes, sans quoi cette étude n'aurait jamais été possible. Plus particulièrement, je voudrais remercier Michel St-Yves, psychologue judiciaire au sein de l'organisation, pour son accompagnement, ses conseils judicieux et le partage de sa grande expérience. De plus, je voudrais remercier le Lieutenant Marc Lépine, responsable de division au Service des projets d'enquêtes spécialisées, de son aide et de son support. J'aimerais aussi remercier Mélanie Desrosiers et Nancy Gagné, analystes et chefs d'équipe d'expérience à la division du Renseignement criminel, pour leur apport inestimable et surtout pour le temps qu'elles m'ont donné sans compter.

Finalement, je voudrais remercier Mathieu et Simone, les deux personnes sur lesquelles je peux toujours compter.

## Introduction

Un nombre significatif de femmes sont portées disparues au Québec et au Canada à chaque année. Les causes de ces disparitions sont diverses et parfois même demeureront inconnues. Malheureusement, un certain nombre d'entre elles sont en fait des victimes d'homicide. D'ailleurs, les études ont démontré qu'une femme portée disparue est plus à risque d'être victime d'un homicide qu'un homme qui manque à l'appel (Newiss, 2006). Même si une telle issue est tragique, les données disponibles ont montré qu'une disparition dont la finalité est l'homicide est relativement rare, ce qui en fait un phénomène difficile à étudier et encore plus à prédire (Tarling et Burrows, 2004).

Une proportion oscillant entre le tiers et la moitié des femmes victimes d'homicide sont tuées par leur partenaire intime (Stöckl, Devries, Rotstein, Abrahams, Campbell, Watts et Moreno, 2013). De plus, l'homicide conjugal fait plus de victimes chez les femmes que chez les hommes au Canada (Johnson et Hotton, 2003). Miladinovic et Mulligan (2015) ont d'ailleurs montré qu'en 2014, le ratio était de 4 femmes pour 1 homme.

À la lumière de ce qui vient d'être exposé, on peut facilement comprendre que parmi les femmes portées disparues, un certain nombre étaient en fait des victimes d'homicide conjugal. Lorsqu'une disparition est rapportée, les corps policiers disposent de peu d'outils validés pour identifier si elle pourrait être associée à un homicide, conjugal ou autre. Les indices utilisés pour déceler si une disparition peut cacher un homicide conjugal sont donc basés sur le jugement et l'expérience, mais ne peuvent s'appuyer sur des évidences claires.

La présente étude porte spécifiquement sur les disparitions de femmes dont l'issue est l'homicide conjugal. Elle a pour but d'examiner des dossiers d'enquêtes policières afin d'identifier des éléments relevés chez le conjoint et qui pourraient indiquer qu'une disparition rapportée cache

en réalité un homicide conjugal. Afin d'y arriver, des dossiers portant sur des disparitions qui se sont soldées par un homicide conjugal ont été comparés à des dossiers de disparitions dont l'issue était autre.

## **Contexte théorique**

### **Disparitions**

Alors que les chercheurs se sont principalement intéressés aux disparitions d'enfants (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Foy, 2016 ; James, Anderson et Putt, 2008 ; Payne, 1995 ; Shalev, Schaefer et Morgan, 2009 ; Stevenson, Parr, Woolnough et Fyfe, 2013), un faible nombre d'études sur les disparitions d'adultes ont été réalisées. Peu de connaissances sont donc disponibles quant aux caractéristiques, aux motifs ou aux facteurs de risque liés à ces disparitions, encore moins lorsqu'il est question de types spécifiques de disparitions. Les études qui se sont intéressées aux disparitions d'adultes sont pour la majorité descriptives et permettent difficilement, à l'exception de certaines caractéristiques, de déterminer qui sont les individus à risque d'être déclarés disparus (Kiepal, Carrington et Dawson, 2012).

Les études définissent habituellement la personne portée disparue ainsi : « toute personne dont la localisation est inconnue, peu importe les circonstances de sa disparition. Une personne sera considérée disparue jusqu'à ce qu'elle soit localisée et en sécurité ou qu'une situation différente soit établie par d'autres moyens [traduction libre] » (Association of Chief Police Officers, 2005, p.8).

### **Ampleur du phénomène des disparitions au Québec et au Canada**

Chaque année, un grand nombre de personnes sont portées disparues. Heureusement, la très grande majorité est retrouvée rapidement et en sécurité. Au Québec en 2016, 3 440 personnes ont

été déclarées disparues à la Sûreté du Québec ; de ce nombre 1 228 étaient des adultes, dont 395 des femmes (Centre d'information de la police canadienne, 2017). Au Canada en 2016, 27 789 adultes dont 11 807 femmes ont été portés disparus (Gouvernement du Canada, 2017). Kiepal, Carrington et Dawson (2012) estimaient, à partir de leur étude portant sur une ville du Canada, qu'environ 0,57% de la population avait été portée disparue au pays. Comme il s'agit d'une statistique rapportée, les auteurs évaluaient que cette proportion pouvait être sous-estimée.

### **Réactions attendues de l'entourage suite à la disparition**

Il existe très peu de recherches portant sur l'expérience des membres de l'entourage de la personne disparue durant les premières heures et jours suivants la disparition, probablement parce que l'accès à ces individus est difficile lors de cette période. Néanmoins, certaines études ont été réalisées à des moments moins rapprochés de la disparition.

Le désir de retrouver la personne disparue en vie apparaît rapidement comme un besoin vital pour la famille (Holmes, 2016). Vivre la disparition d'un être cher est habituellement une expérience difficile pour les membres de la famille. Les études démontrent que les proches vivent des émotions en montagnes russes, passant d'une tristesse immense au sentiment de culpabilité, à la colère, la confusion, la frustration, l'anxiété, le désespoir et l'incrédulité. Les membres de la famille alterneraient entre l'inquiétude et l'espoir de retrouver l'être cher en vie (Clark, Warburton et Tilse, 2009 ; Holmes, 2008, 2016 ; Parr et Stevenson, 2013). Ce besoin de garder espoir paraît central pour les familles. On note une tendance à faire plusieurs hypothèses. Les familles peuvent s'engager dans des recherches pour tenter de contenir leurs émotions (Clark, Warburton et Tilse, 2009). Dans les premiers moments suivants la disparition, les membres de la famille éprouveraient le besoin de s'investir dans des recherches, autant pour tenter de localiser la personne disparue que pour se rassurer émotionnellement (Holmes, 2008).

Selon la perception que les gens ont de la disparition, les réactions normalement attendues risquent de différer. Dans son étude, Holmes (2008) a situé les réactions des membres de la famille selon leur perception de la disparition, soit qu'elle ait été intentionnelle ou non et que la personne disparue soit toujours en vie ou non. Ceux qui croyaient que la personne disparue était partie de manière intentionnelle et qu'elle était toujours en vie avaient tendance à se blâmer, à se sentir rejetés et à ressentir de la colère envers la personne disparue. À l'opposé, ceux qui croyaient que la disparition n'était pas intentionnelle et que la personne disparue était probablement décédée avaient tendance à rationaliser l'évènement, décrivant la personne disparue comme une victime vulnérable et démontrant peu d'espoir de la retrouver vivante.

### **Causes des disparitions**

Comme un faible nombre d'études porte spécifiquement sur les disparitions d'adultes, il est difficile d'en faire une catégorisation (Bonny, Almond et Woolnough, 2016). Néanmoins, le peu d'études qui l'ont fait s'entendent pour distinguer la nature « intentionnelle » ou « non intentionnelle » des disparitions (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Bonny, Almond et Woolnough, 2016 ; Henderson, Henderson et Kiernan, 2000). Bonny, Almond et Woolnough (2016) dans leur étude ont réparti les disparitions d'adultes rapportées à la police en trois catégories : 41% ont été décrites comme « non intentionnelles » (p. ex. accident, consommation d'alcool), 18% comme reliées à des comportements « dysfonctionnels » (p. ex. suicide, séjour à l'hôpital) et 11% se rapportaient à des personnes qui s'étaient « échappées » (p. ex. besoin de se « vider la tête », de se cacher de la police). Une étude de Biehal, Mitchell et Wade (2003), qui portait sur des disparitions rapportées à un organisme aidant les familles à retrouver leurs proches, avait classé les disparitions le long d'un continuum d'intentionnalité. À une extrémité, on retrouvait la catégorie des personnes qui avaient (1) « décidé » de partir sans en informer leurs proches (p. ex. séparation, suicide ; 64%)

et (2) celles qui avaient « dérivé » par la force des choses et qui n'ont pas donné de nouvelles (p. ex. déménagement ; 19%). À l'autre extrémité, il y avait (3) les personnes qui sont disparues de manière « non intentionnelle » (p. ex. démence, accident ; 16%) et (4) celles qui avaient été « forcées » de quitter (p. ex. victimes d'un crime ; 1%).

### **Caractéristiques des personnes déclarées disparues**

Au Canada et ailleurs, un plus grand nombre d'enfants que d'adultes sont portés disparus à chaque année (Gendarmerie royale du Canada, 2013 ; Gouvernement du Canada, 2017 ; National policing improvement agency - NPIA, 2011 ; Henderson, Henderson et Kiernan, 2000). Selon les études, la proportion d'enfants se situerait entre 57% à 66% (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Newiss, 2005 ; NPIA, 2011). Chez ceux-ci, les 13 à 17 ans sont portés disparus le plus fréquemment (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; James, Anderson et Putt, 2008 ; NPIA, 2011). Chez les adultes, les 24 à 40 ans sont majoritaires. Après 40 ans, le nombre de disparitions aurait tendance à diminuer avec le passage des années (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Newiss, 2005).

Concernant le sexe, un nombre légèrement plus élevé d'hommes que de femmes figurent parmi les gens portés disparus. Selon les études consultées, la proportion de femmes varierait entre 30% et 49% (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Bonny, Almond et Woolnough, 2016 ; Henderson, Henderson et Kiernan, 2000 ; Newiss, 2005, 2006 ; NPIA, 2011 ; Shalev, Schaefer et Morgan, 2009 ; Stevenson, Parr, Woolnough et Fyfe, 2013 ; Tarling et Burrows, 2004). Les proportions les plus basses pourraient s'expliquer par la méthodologie de l'étude (p. ex. données provenant de la police versus d'un organisme aidant les familles à retrouver les personnes disparues).

Certaines études rapportent une grande proportion de gens sans emploi parmi les personnes disparues. Dans l'étude de Tarling et Burrows (2004), 60% des personnes portées disparues âgées entre 20 et 60 ans étaient sans emploi. L'étude de Stevenson, Parr, Woolnough et Fyfe (2013), qui

porte sur un échantillon d'adultes disparus, rapportait un taux de 49% de personnes sans emploi.

Des problèmes de santé mentale sont aussi décrits. Lorsqu'ils étaient rapportés a posteriori par la personne disparue elle-même ou par un membre de sa famille, ils étaient présents dans 22% à 46% des cas selon les études (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Butorac, Mikšaj-Todorović et Žebec, 2016 ; Tarling et Burrows, 2004). Certaines études se sont concentrées sur des échantillons d'adultes et ont démontré qu'environ 80% des personnes disparues avaient elles-mêmes rapporté des problèmes de santé mentale, dans des déclarations faites après la disparition (Gibb et Woolnough, 2007 ; Stevenson, Parr, Woolnough et Fyfe, 2013). L'étude de Sowerby et Thomas (2017) rapportait qu'un problème de santé mentale avait déjà été diagnostiqué chez 49,7% des disparus avant même leur disparition. Les femmes avaient 2,91 fois plus de chances d'avoir eu un trouble de l'humeur que les hommes. Enfin, certaines études rapportent des idées suicidaires ou des tentatives de suicide avant ou pendant la disparition (Foy 2016 ; Sowerby et Thomas, 2017 ; Tarling et Burrows, 2004).

### **Circonstances entourant la disparition**

#### *Temps écoulé avant de retrouver la personne disparue*

La majorité des personnes manquant à l'appel ont été retrouvées ou sont revenues par elles-mêmes rapidement après avoir été portées disparues (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Henderson, Henderson et Kiernan, 2000 ; NPIA, 2011 ; Tarling et Burrows, 2004). Selon Henderson, Henderson et Kiernan (2000), l'aide de la police serait nécessaire pour retrouver la personne disparue dans environ 18% des cas. Les chances de retrouver une personne portée disparue vivante sont meilleures durant la première semaine et diminuent ensuite au fil du temps (Biehal, Mitchell et Wade, 2003). Par ailleurs, les disparitions qui se prolongent risquent plus d'impliquer un adulte qu'un enfant (James, Anderson et Putt, 2008 ; Newiss, 2005 ; Payne, 1995), de même qu'un

homme plutôt qu'une femme (Newiss, 2005 ; Patterson, 2005 ; Shalev, Schaefer et Morgan, 2009 ; Stevenson, Parr, Woolnough et Fyfe, 2013).

De manière générale, les études indiquent que dans plus de huit cas sur dix, les personnes disparues ont été retrouvées à l'intérieur d'une semaine, alors que ce taux se situait à plus de neuf sur dix pour le mois qui suivait la disparition (Butorac, Mikšaj-Todorović et Žebec, 2016 ; Gouvernement du Canada, 2017 ; Henderson, Henderson et Kiernan, 2000 ; Kiepal, Carrington et Dawson, 2012 ; NPIA, 2011 ; Tarling et Burrows, 2004). Plus précisément, les études qui se sont intéressées aux délais avant de retrouver une personne disparue indiquent qu'elle est retrouvée dans 35% à 46% des cas dans les 24h, 62% à 76% dans les 48h, 86% à 92% dans la semaine et 93% à 97% après un mois (Henderson, Henderson et Kiernan, 2000 ; Tarling et Burrows, 2004). La National policing improvement agency (NPIA ; 2011), indique pour sa part que 91% des personnes disparues ont été retrouvées dans les 48h et 97% dans les sept jours. Il est important de noter que la manière de collecter les données peut différer d'un corps de police à un autre, ce qui pourrait expliquer une différence entre les chiffres rapportés d'une étude à l'autre.

#### *Dernier endroit où la personne a été vue avant sa disparition*

Dans près de la moitié des cas, la personne disparue a été vue pour la dernière fois à sa résidence. Selon différentes études, le pourcentage varie entre 42% et 54% pour la résidence familiale. En ordre d'importance, on rapporte aussi les endroits suivants : les centres de soins (p. ex. hôpitaux, centres jeunesse), l'école, les endroits publics et une autre résidence (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Foy, 2016 ; Henderson, Henderson et Kiernan, 2000 ; NPIA, 2011 ; Patterson, 2005 ; Shalev, Schaefer et Morgan, 2009 ; Stevenson, Parr, Woolnough et Fyfe, 2013 ; Tarling et Burrows, 2004).

### *Personne qui a déclaré la disparition*

Une étude de Henderson, Henderson et Kiernan (2000), qui portait sur des dossiers de disparitions déclarées à la police, a révélé que 94% d'entre elles ont été rapportées par un membre de la famille : 72% par les parents, 4% par le/la conjoint(e) et 12% par un autre membre de la famille. L'étude de Butorac, Mikšaj-Todorović et Žebec (2016), portant aussi sur des données policières, a indiqué pour sa part que les membres de la famille ont rapporté la disparition à la police dans une proportion de 57,9%. Tarling et Burrows (2004) ont rapporté de leur côté que 44% des disparitions ont été signalées par les parents ou un autre membre de la famille, 23% par un centre hospitalier et 20% par des personnes en position d'autorité (p. ex. travailleur social ou une famille d'accueil).

Butorac, Mikšaj-Todorović et Žebec (2016) se sont intéressés à la manière dont la disparition a été rapportée. Dans 58% des cas, la déclaration a été faite à la police en personne, dans 22,6% par télécopie et dans 18% par téléphone. Cette étude a démontré que les membres de la famille préféraient les contacts directs pour déclarer la disparition d'un proche, alors que les institutions privilégiaient d'autres moyens de communication.

### **Facteurs qui augmentent le risque qu'une personne disparue soit retrouvée morte**

#### *Les risques en chiffres*

Du grand nombre de personnes déclarées disparues chaque année, seul un petit nombre connaîtra une fin tragique. Newiss (1999, 2004, 2006) a trouvé qu'une personne portée disparue a peu de chances d'être retrouvée morte et que dans les rares cas de décès les causes sont diverses (p. ex. suicide, accident, meurtre, maladie). La proportion des disparitions se soldant par un décès est variable selon les études consultées. Aussi peu que 0,3% à 0,6% des personnes portées disparues étaient éventuellement retrouvées mortes selon certaines études (Newiss, 1999, 2006 ;

NPIA, 2011). Par ailleurs, Tarling et Burrows (2004) ont trouvé une proportion de 1,5%, alors que pour Butorac, Mikšaj-Todorović et Žebec (2016) ce taux atteignait 4%. Enfin, Biehal, Mitchell et Wade (2003) ont indiqué que 10% des personnes portées disparues ont été retrouvées mortes dans leur échantillon. Cette dernière étude portait sur des disparitions rapportées à un organisme sans but lucratif dont le mandat était d'aider aux recherches pour les individus portés disparus, le plus souvent à la demande des familles, et dont les critères sont nettement différents de ceux des corps policiers.

#### *Facteurs de risque qu'une personne disparue soit retrouvée morte*

Peu d'études ont tenté de mesurer le risque qu'une personne portée disparue soit victime d'un préjudice (Foy, 2016 ; NPIA, 2011). Le faible nombre de disparitions se soldant par un décès rend difficile l'identification claire de facteurs de risque (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Newiss, 2006 ; Tarling et Burrows, 2004). Tarling et Burrows (2004) ont tenté de développer un outil de prédiction du risque. Malheureusement, leur étude n'est pas arrivée à identifier des indicateurs précis permettant de distinguer les disparitions à risque de se solder par un décès de celles qui permettront de retrouver la victime vivante. Une grande variété dans les types de disparitions et la faible proportion des décès lors de disparition en rend les prédictions fiables très difficiles.

Malgré tout, certains facteurs sont identifiés ailleurs dans la littérature. Le risque qu'une personne disparue soit retrouvée morte augmente avec l'âge, autant pour les femmes que pour les hommes (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Newiss, 2006). Quant au sexe, le risque de décès est deux fois et demie plus élevé pour les hommes (Newiss, 2006) et ce, peu importe l'âge (Biehal, Mitchell et Wade, 2003 ; Newiss, 2006). Par contre, lorsque la disparition n'est toujours pas résolue après un an, les victimes de sexe féminin ont plus de chances d'être décédées que celles de sexe masculin (Newiss, 2006). Finalement, les risques de décès sont directement proportionnels

au temps écoulé depuis la disparition. Ce taux serait à 0,1% dans les premières 48h, 1% entre 2 semaines et un mois, et 2,4% chez les personnes disparues depuis un an (Newiss, 2006).

### **Disparitions qui cachent un homicide**

Les statistiques de 2015 sur les homicides au Canada indiquent que 10% des victimes ont préalablement été portées disparues, selon les données policières. Les femmes victimes d'homicide l'ont été deux fois et demie plus souvent que les hommes (18% versus 7% ; Mulligan, Axford et Solecki, 2016).

Tel que déjà mentionné, la proportion des disparitions se soldant par un décès est très faible ; le pourcentage de toutes les disparitions qui se sont soldées par un homicide l'est encore plus (Foy, 2016 ; Newiss, 2006). Dans l'étude de Biehal, Mitchell et Wade (2003), sur les 1 873 cas de disparitions qui ont été signalés à un organisme indépendant de recherche, un seul s'était soldé par un homicide. Pareillement pour Tarling et Burrows (2004), dans leur étude qui portait sur 1 008 cas de disparitions rapportés à la police, une seule disparition avait eu pour issue l'homicide. Butorac, Mikšaj-Todorović et Žebec (2016) ont rapporté que moins de 0,2% de leur échantillon, construit à partir de données policières, était décédé des suites d'un acte de violence ; ce chiffre représentait seulement 3 personnes.

Au moment d'écrire ces lignes, un seul auteur avait étudié spécifiquement les cas de disparitions qui se sont soldées par un homicide (Newiss, 2004, 2006). À l'aide de données policières, Newiss a démontré que les jeunes adultes de 19 à 29 ans qui ont été portés disparus et ensuite retrouvés morts sont ceux qui sont le plus à risque d'avoir été victimes d'un homicide. Il a aussi démontré que les femmes courent un plus grand risque que les hommes d'être victime d'un homicide lorsqu'elles sont portées disparues, peu importe l'âge. Selon Newiss (2006) lorsqu'une personne disparue est victime d'un homicide, elle a sept fois plus de chances d'être une femme

qu'un homme. De manière générale, une femme retrouvée morte après avoir été portée disparue a en moyenne une chance sur 15 d'avoir été victime d'un homicide. Plus spécifiquement, entre un quart et un tiers des femmes âgées entre 19 et 29 ans qui ont été trouvées mortes après avoir été portées disparues ont été victimes d'un homicide. Pour les femmes âgées de 30 à 60 ans, la probabilité passait à une chance sur 11. Newiss a réalisé une étude en 2004 qui portait spécifiquement sur un échantillon d'homicides pour lesquels une disparition avait d'abord été rapportée ; dans deux tiers des cas les victimes étaient des femmes.

### **Homicide conjugal commis par un homme**

L'homicide conjugal est la forme d'homicide intrafamilial la plus fréquente au Québec et au Canada (Tremblay, 2012). Ce crime est commis par les hommes dans 80% à 90% des cas (Browne, Williams et Dutton, 1999 ; Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Ministère de la Sécurité Publique, 2015, 2016b). Des auteurs s'entendent pour définir l'homicide conjugal comme « l'homicide volontaire ou involontaire d'un conjoint ou d'une conjointe, ou d'un ex-conjoint ou d'une ex-conjointe par un individu occupant le rôle de conjoint ou d'ex-conjoint pour la victime » (Gouvernement du Québec, 1995, tel que cité dans Léveillé et Lefebvre, 2010, 2011). Dans la présente étude, l'attention sera plus spécifiquement portée sur l'homicide conjugal commis par un homme sur une femme, aussi appelé uxoricide. L'homicide conjugal commis par une femme comporte des différences, principalement en ce qui concerne les motifs, puisque ces dernières sont habituellement en situation de « femmes battues qui tuent » (Rondeau, Brodeur, Nadeau, Lindsay, Lemire et Brochu, 2002).

## **Ampleur du phénomène de l'homicide conjugal au Québec et au Canada**

Au Québec, les infractions commises dans un contexte conjugal représentent 6,1 % des infractions criminelles enregistrées par les corps policiers (Ministère de la Sécurité publique, 2015). L'homicide conjugal représente 15,7% des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal et plus de la moitié (53,5%) des homicides familiaux répertoriés (Ministère de la Sécurité publique, 2016a, 2016b). En 2014, 11 femmes ont été tuées par leur conjoint, alors que 24 femmes ont été victimes de tentative de meurtre par ce dernier. En 2013, ces nombres étaient respectivement de 13 et 31 femmes (Ministère de la Sécurité publique, 2015, 2016b). Entre 1997 et 2007, 139 homicides conjugaux commis par des hommes ont été répertoriés dans la province (Léveillé et Lefebvre, 2008).

Au Canada en 2013, plus du quart (90 300 victimes) des crimes violents déclarés à la police était de la violence entre partenaires intimes. Cette violence conjugale représente près de la moitié des affaires de violence familiale au Canada et les femmes en sont les victimes dans 80% des cas (Johnson et Hotton, 2003 ; Statistique Canada, 2015). En 2015, 14% des homicides solutionnés au Canada ont été perpétrés par un partenaire intime, ce qui représente 83 homicides. En moyenne, les homicides conjugaux représentent 19,4% des homicides commis annuellement au Canada (Mulligan, Axford et Solecki, 2016). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à se faire tuer par leur conjoint ; en 2014 la proportion était de 4 pour 1 au Canada (Miladinovic et Mulligan, 2015). Durant la même année, 67 femmes ont été victimes d'homicide conjugal (Miladinovic et Mulligan, 2015) ; ce nombre était de 56 en 2013 (Cotter, 2014) et de 76 en 2011 (Sinha, 2013). Entre 2003 et 2013, 747 femmes, majoritairement âgées entre 20 et 44 ans, ont été tuées par un partenaire intime au Canada (Statistique Canada, 2015).

Même si ces chiffres semblent élevés, le Rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux (2012) indique que le taux d'homicide conjugal a diminué de près du tiers au cours des trente dernières années au Québec (Tremblay, 2012) et de près de la moitié chez les femmes vivant au Canada dans les vingt dernières années (Cotter, 2014).

### **Facteurs de risque de l'homicide conjugal**

La littérature portant sur l'homicide conjugal commis par un homme, quoique limitée, permet de mettre en lumière certains facteurs de risque. Il est important de rappeler la rareté du phénomène, qui fait que même en identifiant certains facteurs de risque il demeure difficile à prévoir (Blackburn et Côté, 2001 ; Campbell, 2007).

#### *Caractéristiques sociodémographiques*

Les études qui se sont attardées à l'âge des victimes ont rapporté de manière unanime que les femmes plus jeunes sont plus à risque d'être victime d'homicide conjugal (Drouin et Drolet, 2004 ; Rondeau et al., 2002 ; Shackelford, 2001 ; Wilson, Johnson et Daly, 1995). Entre 2003 et 2013, les victimes étaient majoritairement âgées entre 20 et 44 ans, avec un taux plus élevé chez les 25 à 29 ans (Statistique Canada, 2015). Pour leur part, les auteurs d'homicides conjugaux sont habituellement plus âgés que leur conjointe (Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Shackelford, 2001). De plus, une différence d'âge plus importante entre les conjoints augmente le risque d'homicide conjugal ; plus particulièrement lorsqu'elle dépasse 10 ans (Aldridge et Browne, 2003 ; Wilson, Daly et Wright, 1993 ; Wilson, Johnson et Daly, 1995).

Selon une revue de la littérature réalisée par Campbell, Glass, Sharps, Laughon et Bloom (2007), le fait pour le conjoint de ne pas avoir d'emploi serait le facteur de risque sociodémographique le plus déterminant pour l'homicide conjugal. L'étude de Caman, Howner, Kristiansson et Sturup (2016), réalisée auprès de tous les hommes auteurs d'homicides conjugaux

de Suède entre 2007 et 2009, démontre que 42,9% de ceux-ci étaient sans emploi au moment de l'homicide. L'étude de Eke, Hilton, Harris, Rice et Houghton (2011), réalisée auprès de dossiers d'enquêtes provenant de la Police de l'Ontario, situe cette proportion à 37%.

### *Situation conjugale*

La majorité des homicides conjugaux auraient eu lieu dans les couples en union de fait (Rondeau et al., 2002 ; Statistique Canada, 2015 ; Wilson, Johnson et Daly, 1995). Selon Shackelford (2001), les probabilités seraient neuf fois plus grandes dans ce type d'union. Par contre, certains auteurs rapportent que chez les femmes les plus jeunes, le risque serait au contraire plus élevé chez celles qui sont mariées (Shackelford, 2001 ; Wilson, Daly et Wright, 1993).

La séparation est l'un des facteurs de risque d'homicide conjugal les plus importants. Durant une séparation, la période qui la précède ou celle qui la suit, le risque d'être victime d'homicide conjugal est plus élevé pour la femme (Dobash, Dobash et Cavanagh, 2009 ; Johnson et Hotton, 2003). Les études, qui portaient pour la plupart sur des échantillons de volontaires en établissement carcéral, estimaient qu'entre la moitié et un peu plus des deux tiers des cas d'homicides conjugaux ont eu lieu au moment de la séparation ou lorsque la conjointe avait indiqué son intention de le faire (Blackburn et Côté, 2001 ; Browne, Williams et Dutton, 1999 ; Boisvert et Cusson, 1994 ; Dobash, Dobash et Cavanagh, 2009 ; Daly, Wiseman et Wilson, 1997 ; Dutton et Kerry, 1999 ; Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Léveillé et Lefebvre, 2008 ; Martins Borges, 2006 ; Boisvert, 1996). Selon le Ministère de la Sécurité publique (2016b), en 2015 54,5% des cas d'homicides conjugaux avaient eu pour auteurs le conjoint, alors que dans 45,5% il s'agissait de l'ex-conjoint (ou ami de cœur). De plus, l'homicide avait le plus souvent été commis moins de trois mois après la séparation (Johnson et Hotton, 2003 ; Lefebvre, 2006 ; Wilson, Daly et Wright, 1993).

Par ailleurs, certaines études indiquent que la présence d'enfants au domicile conjugal est un facteur de risque (Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Lefebvre, 2006). Plus précisément, lorsque la victime a des enfants n'ayant aucun lien avec le conjoint et vivant sous le même toit qu'eux, le risque d'homicide conjugal serait augmenté (Campbell et al., 2007 ; Daly, Wiseman et Wilson, 1997).

### *Caractéristiques du conjoint*

Les études démontrent que les problèmes d'abus et de dépendance aux substances mettent les hommes plus à risque de commettre un homicide conjugal. Elles révèlent qu'entre 48% et 67% des auteurs d'homicide conjugal ont rapporté un problème d'abus ou de dépendance à l'alcool durant leur vie, alors que ce taux varie entre 26% et 35% en ce qui concerne les drogues (Aldridge et Browne, 2003 ; Drouin et Drolet, 2004 ; Lefebvre, 2006 ; Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Martins Borges, 2006). De plus, la consommation de substances par l'agresseur avant la perpétration de l'homicide conjugal était rapportée chez une proportion allant du quart à plus de la moitié des cas (Boisvert, 1996 ; Caman, Howner, Kristiansson et Sturup, 2016 ; Cechova-Vayleux, Leveillee, Lhuillier, Garre, Senon et Richard-Devantoy, 2013 ; Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Martins Borges, 2006).

Qu'elle soit rapportée ou non à la police, la violence conjugale est un facteur de risque important pour l'homicide conjugal selon la majorité des études (Aldridge et Browne, 2003 ; Boisvert, 2006 ; Drouin et Drolet, 2004 ; Rondeau et al., 2002 ; Sinha, 2013). Certains chercheurs considèrent qu'il s'agit du facteur de risque principal (Campbell, 2007 ; Campbell et al., 2007). Selon plusieurs, l'homicide conjugal serait le résultat d'une escalade de violence qui aurait progressée en intensité et en sévérité au cours des années (Aldridge et Browne, 2003 ; Campbell, 2007 ; Institut national de santé publique du Québec, 2015 ; Léveillé et Lefebvre, 2010 ; Stöckl,

Devries, Rotstein, Abrahams, Campbell, Watts et Moreno, 2013 ; Vatnar, Friestad, et Bjørkly, 2017). Les conjoints coupables d'homicide conjugal faisant partie d'échantillons volontaires en établissement carcéral, rapportaient de la violence contre leur conjointe dans des proportions variant entre 49% et 78% (Léveillé et Lefebvre, 2008, 2011 ; Martins Borges, 2006). Entre 2001 et 2011, Statistique Canada révélait des antécédents de violence conjugale connus de la police dans 78% des cas d'homicides entre conjoints commis (Sinha, 2013). De la même manière, l'étude de Vatnar, Friestad, et Bjørkly (2017), qui portait sur tous les cas d'homicide conjugal judiciairisés en Norvège entre 1990 et 2012, rapportait dans 70,6% des cas un ou plusieurs incidents de violence conjugale précédents l'homicide. Néanmoins, même si certaines études ont rapporté un taux élevé de violence conjugale chez les couples où un homicide conjugal a été commis, d'autres ont fait au contraire état d'un taux considérablement plus bas (Belfrage et Rying, 2004 ; Drouin et Drolet, 2004 ; Dutton et Kerry, 1999 ; Gartner, Dawson et Crawford, 1999), allant même jusqu'à considérer l'homicide conjugal comme un acte distinct de la violence conjugale (Gelles, 1991).

D'autres études ajoutent que les comportements de harcèlement de la part du conjoint (Adams, 2007 ; Aldridge et Browne, 2003 ; Drouin, 2014) et les antécédents criminels et de violence (Drouin et Drolet, 2004 ; Eke, et al., 2011 ; Léveillé et Lefebvre, 2008) sont aussi des facteurs de risque. Les études portant sur des hommes incarcérés coupables d'homicide conjugal et qui avaient participé sur une base volontaire montrent que 24% à 35% d'entre eux avaient des antécédents criminels (Léveillé et Lefebvre, 2008 ; Lefebvre, 2006), alors que ce taux était d'environ 47% lorsqu'il était question d'études portant sur des recensions statistiques (Caman, Howner, Kristiansson et Sturup, 2016 ; Johnson et Hotton, 2003). Quant aux antécédents de violence, très peu d'études s'y sont attardées. Une étude de Caman, Howner, Kristiansson et Sturup (2016),

portant sur tous les homicides conjugaux commis par des hommes en Suède entre 2007 et 2009, relevait des antécédents de violence chez 27,8% d'entre eux.

### *Personnalité du conjoint homicide et problèmes de santé mentale*

Selon la littérature scientifique, il ne semble pas possible de dégager un profil psychologique unique pour l'homme qui commet un homicide conjugal (Léveillé et Lefebvre, 2010). Néanmoins, des problèmes de santé mentale seraient présents chez un certain nombre d'hommes (Drouin et Drolet, 2004), plus particulièrement des troubles de la personnalité ou à tout le moins plusieurs traits associés à ces troubles (Aldridge et Browne, 2003). Dans l'étude de Léveillé et Lefebvre (2008), 21,3% des auteurs d'homicides conjugaux avaient des problèmes de santé mentale ; un peu plus de la moitié d'entre eux présentait un trouble de la personnalité, avec prédominance des personnalités limite et antisociale. Dans l'échantillon de Martins Borges (2006), près de 40% des auteurs d'homicide présentaient un trouble de personnalité, parfois à un critère près. Les troubles de personnalité limite et antisociale étaient les plus fréquents, suivis du trouble de personnalité paranoïaque. Lefebvre (2006) montre pour sa part que 52% des hommes qui ont commis un homicide conjugal présentaient un trouble de personnalité limite ou plusieurs des traits qui le définissent.

Par ailleurs, le risque d'homicide conjugal augmenterait en présence d'idées suicidaires et de tentatives de suicide chez les conjoints (Aldridge et Browne, 2003 ; Belfrage et Rying, 2004 ; Boisvert, 1996 ; Cechova-Vayleux et al., 2013 ; Lefebvre, 2006). L'étude de Belfrage et Rying (2004), qui portait sur des données policières, a rapporté un taux quatre fois plus haut de suicide complété chez les hommes qui ont commis un homicide conjugal comparativement aux hommes qui ont commis d'autres formes d'homicides. De la même manière, dans l'étude de Cechova-Vayleux et al. (2013), réalisée à partir de dossiers du coroner, les hommes avaient davantage

d'idées suicidaires au moment du passage à l'acte et ont dans une plus grande proportion fait une tentative de suicide que les hommes qui ont commis d'autres formes d'homicides.

### *Lieu de l'homicide conjugal*

L'endroit où se produit le plus fréquemment l'homicide conjugal est la résidence commune des conjoints. Selon les différentes études consultées, elle serait le lieu de l'homicide dans plus ou moins la moitié des cas d'homicide conjugal (Boisvert et Cusson, 1994 ; Johnson et Hotton, 2003 ; Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Martins Borges, 2006). Viennent ensuite les résidences respectives des deux conjoints, dont les taux variaient selon les études. De manière générale, l'homicide serait plus fréquent au domicile de la conjointe, dans 15% à 25% des cas selon les études, alors qu'il aurait eu lieu à la résidence du conjoint dans 6% à 11% des cas (Boisvert et Cusson, 1994 ; Johnson et Hotton, 2003 ; Martins Borges, 2006). À l'inverse, dans l'étude de Léveillé et Lefebvre (2011) qui portait sur un échantillon de conjoints incarcérés qui se sont portés volontaires pour participer, plus du quart des homicides conjugaux avaient eu lieu à la résidence du conjoint, contre seulement 4% à la résidence de la conjointe.

### **Motifs de l'homicide conjugal**

Tel que mentionné précédemment, la séparation ou la menace de séparation par la conjointe est un déclencheur important de l'homicide conjugal (Blackburn et Côté, 2001 ; Boisvert, 1996 ; Browne, Williams et Dutton, 1999 ; Daly, Wiseman et Wilson, 1997 ; Dobash, Dobash et Cavanagh, 2009 ; Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Léveillé et Lefebvre, 2008 ; Martins Borges, 2006 ; Ministère de la Sécurité publique, 2016b). Par ailleurs, l'intensification d'une dispute serait le principal motif pour expliquer l'homicide conjugal alors que cette raison était invoquée par le conjoint dans 25% à 50% des cas selon les études consultées (Boisvert et Cusson, 1994 ; Johnson et Hotton, 2003 ; Statistique Canada, 2015). Selon des données recueillies par Statistiques Canada

(2015) entre 2003 et 2013, ce motif était suivi en importance par un sentiment de frustration, de colère ou de désespoir (26%) et par la jalousie (20%). L'étude de Johnson et Hotton (2003) va dans ce sens, avec 26,4% des hommes de leur échantillon qui avaient tué leur conjointe pour cause de jalousie. Quant à l'étude d'Adams (2007), qui portait sur un échantillon d'hommes en établissement carcéral qui avaient participé sur une base volontaire, près des trois quarts avaient été identifiés comme étant extrêmement jaloux et 43% avaient mentionné eux-mêmes avoir tué leur conjointe dans un épisode de jalousie.

Pour sa part, Boisvert (1996) conçoit l'uxoricide autrement : « l'acte par lequel le meurtrier exerce un contrôle final sur celle qu'il veut posséder totalement et exclusivement ». De la même manière, certaines études parlent d'une volonté de maintenir un pouvoir et un contrôle sur la conjointe (Boisvert, 1996 ; Martins Borges et Léveillée, 2005 ; Sheehan, Murphy, Moynihan, Dudley-Fennessey et Stapleton, 2015 ; Tremblay, 2012). Enfin, d'autres études font état de l'homicide comme mode de représailles ou de vengeance envers la conjointe (Tremblay, 2012 ; Martin Borges, 2006).

### **Objectifs de l'étude**

Une revue de la littérature a permis d'identifier certains facteurs qui augmentent les risques qu'une disparition se solde par le décès de la personne portée disparue. De plus, les principaux facteurs de risque de l'homicide conjugal chez la femme ont pu être identifiés. Par contre, aucune étude ne s'est intéressée de manière spécifique aux cas où les deux évènements précédents étaient réunis, soit la disparition d'une femme dont le dénouement est un homicide conjugal. La présente étude abordera cette problématique distincte de manière exploratoire.

L'objectif principal était d'identifier, à partir de dossiers d'enquêtes policières, des indicateurs chez le conjoint qui pourraient laisser présager qu'une disparition rapportée cacherait en réalité un

homicide conjugal. Plus précisément, une exploration des dossiers d'enquêtes policières a tenté d'identifier : (1) des facteurs de risque qu'une femme portée disparue ait en réalité été tuée par son conjoint, (2) des caractéristiques de la disparition nous indiquant qu'il s'agit en réalité d'un homicide conjugal et (3) des indicateurs chez le conjoint qui laissent présager qu'il est en réalité responsable de la disparition de sa conjointe.

À la lumière de la littérature consultée, nous faisons l'hypothèse que certains des facteurs de risque déjà identifiés pour l'homicide conjugal se retrouvent aussi chez les femmes portées disparues qui sont victimes d'homicide conjugal. Nous croyons qu'il en va de même pour certains facteurs de risque identifiés chez le conjoint. Enfin, nous espérons identifier de nouveaux indicateurs chez le conjoint ou à tout le moins des tendances qui pourraient guider des études futures sur la question.

## **Méthode**

### **Échantillon**

Étant donné la rareté du phénomène étudié, un faible nombre de dossiers ont pu être obtenus pour constituer l'échantillon. Néanmoins, tous les dossiers d'enquêtes policières consultés, soit ceux ayant fait l'objet d'une enquête sur le territoire québécois entre 1990 et 2016 et qui répondaient aux critères d'inclusion de l'étude, ont été conservés. D'ailleurs, la procédure de codification et de classement des dossiers de disparitions et d'homicides à la Sûreté du Québec a été à l'origine de certains choix méthodologiques. Le Module d'information policière (MIP) répertorie toutes les infractions criminelles et les interventions policières au Québec et permet de faire une recherche d'infractions par catégorie de crimes (p. ex. homicide) ; toutefois, un raffinement des critères (p. ex. homicide précédé d'une disparition) n'est pas possible. Par ailleurs, un dossier de disparition qui s'avère être au final un dossier d'homicide conjugal se voit

habituellement reclassé en dossier d'homicide, ce qui en rend son identification difficile. Pour extraire les dossiers d'enquête qui répondaient aux critères de sélection, il aurait donc fallu contacter tous les enquêteurs ayant travaillé sur les dossiers de disparitions et d'homicides. Or, seulement en 2016 la Sûreté du Québec a enquêté 43 dossiers d'homicides et a reçu 1 228 déclarations de disparitions d'adultes, rendant une telle approche irréaliste, sans parler de la difficulté à rejoindre certains des enquêteurs concernés.

Conséquemment, nous avons utilisé la procédure d'échantillonnage du « tri expertisé » pour extraire les dossiers qui constituent notre échantillon et dont la principale caractéristique est d'être une disparition s'étant soldée par un homicide conjugal. Le tri expertisé est un procédé d'échantillonnage non probabiliste, qui consiste à faire appel à des experts pour nous aider à identifier les dossiers d'enquêtes qu'il n'aurait pas été possible d'identifier autrement (Angers, 2009). La mémoire et l'expertise des enquêteurs qui travaillaient ou qui ont déjà travaillé au Service des projets d'enquêtes spécialisées ou au Service des enquêtes sur les crimes contre la personne de la Sûreté du Québec ont donc été sollicitées afin d'identifier les dossiers répondants à nos critères d'inclusion. En complément, des banques de données propres à chacun de ces deux services ont été consultées par mots clés dans le but de bonifier la recherche de dossiers. Les dossiers de disparitions dont l'issue était un homicide conjugal ont été choisis selon les critères d'inclusion suivants : (1) la victime était une femme âgée de 18 ans ou plus, (2) elle devait avoir été portée disparue, (3) l'enquête avait permis de déterminer que la femme disparue avait été victime d'un homicide conjugal et (4) il s'agissait d'un dossier clos ou en cours de procédures, pour lequel l'accusé avait avoué son crime, en avait été accusé ou reconnu coupable.

Ces dossiers de disparitions qui se sont soldés par un homicide conjugal ont été comparés avec des dossiers de disparition « autre », dont l'issue n'était pas un homicide conjugal. Pour ce faire,

une liste des dossiers pour lesquels les femmes portées disparues ont été retrouvées a été extraite du MIP<sup>1</sup>. Des 5 400 dossiers de disparitions répertoriés pour les années 1990 à 2016, 27 dossiers correspondant à nos critères ont été identifiés<sup>2</sup>. Les enquêteurs en charge de ces dossiers ont tous été contactés afin de s'assurer de la pertinence des dossiers pour notre étude et afin de faire une demande pour obtenir une copie des dossiers jugés pertinents. Les dossiers de disparitions « autres » de l'échantillon ont été sélectionnés selon les critères d'inclusion suivants : (1) la victime était une femme âgée de 18 ans ou plus, (2) elle avait été portée disparue, (3) la disparition s'était produite en contexte conjugal, c'est-à-dire que la victime devait avoir un conjoint au moment de la disparition, être en cours de séparation ou être récemment séparée<sup>3</sup> et (4) l'enquête avait permis de déterminer que la personne était bel et bien disparue, et qu'elle n'avait pas été victime d'un homicide conjugal.

L'échantillon final était composé de 31 dossiers d'enquêtes policières répartis sur l'ensemble du territoire québécois et couvrant la période de 1990 à 2016. Ces dossiers provenaient du Service des enquêtes sur les crimes contre la personne, ainsi que du Service des projets d'enquêtes spécialisées de la Sûreté du Québec. De ce nombre, on comptait 12 dossiers de disparitions dont l'issue avait été un homicide conjugal et 19 dossiers de disparitions « autres ».

Parmi les dossiers de disparitions dont l'issue était un homicide conjugal, sept dossiers avaient été solutionnés et les accusés avaient été reconnus coupables, alors que trois dossiers étaient

---

<sup>1</sup> Une demande a été faite uniquement pour les dossiers dont la femme était portée disparue d'un foyer naturel ou d'un endroit autre, excluant les disparitions des hôpitaux, des familles ou des centres d'accueil et des institutions psychiatriques. Le but était d'obtenir des dossiers de disparitions dont la raison n'était initialement pas connue, contrairement à un cas de fugue d'une institution par exemple.

<sup>2</sup> L'identification initiale des dossiers s'était faite, entre autres, sur la base d'une disparition ayant duré 48 heures ou plus. Le but principal de ce critère était de s'assurer que les dossiers considérés avaient suffisamment de matériel pour fournir l'information pertinente. Le fait qu'au final certains des dossiers retenus se rapportaient à des disparitions plus courtes ne les disqualifiait pas pour autant de l'échantillon.

<sup>3</sup> Dans le but de s'assurer de la présence d'un conjoint (mari, conjoint de fait ou ami de cœur) dans le dossier de disparition, une vérification a été faite à partir de la liste des dossiers extraits. Un homme dans les mêmes âges que la femme disparue devait être associé au dossier de disparition à titre de « demandeur », « citée », « plaignant » ou « témoin » pour être conservé.

toujours en cours de procédures pour lesquels l'agresseur avait été formellement accusé du meurtre de sa conjointe et deux dossiers pour lesquels les procédures étaient en suspens malgré les aveux du conjoint. Quant aux dossiers de disparitions « autres », ceux contenus dans l'échantillon avaient tous été solutionnés. Dans deux dossiers (10,5%) la femme portée disparue avait été victime d'un homicide commis par une personne autre que son conjoint. Dans six dossiers (31,6%) la femme disparue s'était elle-même enlevé la vie. Dans six autres dossiers (31,6%) la femme était partie de son plein gré de la résidence pour y revenir, parfois plusieurs jours plus tard, dans trois dossiers (15,8%) la femme avait décidé de quitter son conjoint et n'était jamais revenue à la résidence du couple, dans un dossier (5,3%) la femme disparue était morte d'hypothermie et finalement, dans un dossier (5,3%) elle s'était égarée en forêt suite à des problèmes de santé.

## **Matériel**

Tel que mentionné précédemment, les dossiers d'enquêtes policières consultés pour cette étude provenaient du Service des projets d'enquêtes spécialisées et du Service des enquêtes sur les crimes contre la personne de la Sûreté du Québec. Ils étaient habituellement composés du rapport d'évènement rédigé par un policier, d'un rapport d'enquête résumant tous les éléments d'enquête disponibles au dossier, de déclarations du conjoint, de membres de la famille et d'autres témoins, des notes personnelles des enquêteurs impliqués dans l'enquête, du suivi progressif du déroulement de l'enquête et du registre des opérations (actions d'enquêtes présentées de manière chronologique), du formulaire d'« Évaluation du risque : fugue, disparition ou enlèvement » et du formulaire de « Victimologie », rempli en cas de doute de disparition, et de tout autre document ou communication pertinent à l'enquête. En ce qui concerne plus spécifiquement les dossiers de disparitions « autres », comme il s'agissait souvent d'enquêtes de moins grande envergure, le dossier était parfois composé d'un nombre plus sommaire de documents. Néanmoins, le rapport

d'évènement ainsi que la ou les déclarations du conjoint et de la personne qui avait rapporté la disparition devaient être disponibles pour que le dossier soit conservé. En complément, le plumeur criminel ainsi que la base de données du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ), qui collige du renseignement criminel, ont été consultés afin de compléter les données obtenues dans les dossiers d'enquête (p. ex. antécédents criminels du conjoint).

## **Procédure**

L'accès aux dossiers d'enquêtes policières utilisés dans cette étude a été rendu possible par le biais d'une entente de travail avec l'auteure, qui est une aussi employée de l'organisation policière<sup>4</sup>. Les dossiers d'enquêtes policières ciblés ont été consultés un à la fois par l'auteure de l'étude, afin d'en extraire les données jugées pertinentes pour qu'elles soient colligées dans une grille *Excel* précédemment construite. Cette grille avait été conçue de façon à permettre un classement des données qui permettrait ultérieurement d'identifier les variables qui allaient être étudiées. Cette collecte avait pour but de ressortir les éléments circonstanciels relatifs aux dossiers d'homicides conjugaux et de disparitions, d'identifier certains facteurs de risques retrouvés chez les femmes portées disparues et les auteurs d'homicides conjugaux, ainsi que de comparer certaines caractéristiques présentes chez les conjoints auteurs d'un homicide conjugal avec celles présentes chez les conjoints qui n'avaient pas commis ce crime.

Subséquent, dix-huit dossiers (58,1%) ont été consultés et colligés par un examinateur externe pour valider la codification des données. Seules les données les plus susceptibles d'être interprétées subjectivement ont été soumises à cet exercice, soit celles se rapportant aux indicateurs

---

<sup>4</sup> Une entente de travail concernant l'utilisation des données a été signée entre l'étudiante et le Bureau de la stratégie et de la performance à la Sûreté du Québec en avril 2016. De plus, un certificat d'approbation éthique a été délivré à l'étudiante par le Comité d'éthique de la recherche en arts et sciences de l'Université de Montréal en juillet 2016.

chez le conjoint. Un Kappa a été calculé à 0,84, ce qui indique un excellent accord inter-juges (Landis et Koch, 1977).

## Traitement statistique

Tout d'abord, des analyses descriptives ont été réalisées afin de dresser le portrait de l'échantillon. Dans le but de comparer les disparitions dont l'issue est un homicide conjugal et les disparitions « autres », des analyses de comparaisons de moyennes ont été effectuées à l'aide de tests-*t* pour échantillons indépendants (variables continues) et de comparaisons d'occurrences à l'aide de tests du chi-carré (variables catégorielles). Finalement, des rapports de cotes (*RC*)<sup>5</sup>, un *d* de Cohen dans le cas de variables continues, ont été calculés afin de mesurer des tailles d'effet. Ces dernières ont permis d'obtenir une estimation de la force d'association entre deux variables à l'étude et donc, d'identifier celles qui permettaient de prédire les chances de se retrouver devant une disparition dont l'issue est un homicide conjugal.

## Résultats

### Caractéristiques sociodémographiques

Le Tableau 1 présente les caractéristiques sociodémographiques des femmes portées disparues et de leur conjoint. L'âge moyen des 12 victimes de disparition avec homicide conjugal était de 34,6 ans ( $\bar{E}.T = 9,9$  ; intervalle de 22 à 51,2 ans), alors qu'il était de 46,0 ans ( $\bar{E}.T = 12,5$  ; intervalle de 20,5 à 63,4 ans) pour les victimes de disparitions autres. La différence entre ces deux moyennes était significative ( $t(29) = 2,7$  ;  $p = 0,01$ ). Les femmes victimes de disparition avec homicide conjugal

---

<sup>5</sup> L'utilisation du rapport de cotes (*RC*) dans la présente étude représente le ratio entre les chances de se trouver devant un dossier de disparition qui cache en réalité un homicide conjugal et les chances de se trouver devant un dossier de disparition « autre ». Un rapport de cotes de 1 signifie que la femme disparue a les mêmes chances de se trouver dans un groupe versus l'autre. Un rapport de cote supérieur à 1 indique que la femme disparue a plus de chances d'avoir été déclarée disparue après que son conjoint l'eu tuée, alors qu'un rapport de cotes inférieur à 1 diminue les chances qu'elle ait été tuée par son conjoint et donc, que les probabilités sont plus grandes qu'elle ait été déclarée disparue pour une raison autre que l'homicide conjugal (Tabachnick et Fidell, 2013).

**Tableau 1.**  
Caractéristiques sociodémographiques des femmes portées disparues et de leur conjoint

	<b>Disparition avec homicide conjugal (n=12)</b>	<b>Disparition « autre » (n=19)</b>	<i>t</i>	<i>d</i> de Cohen	
	<i>M (ÉT)</i>	<i>M (ÉT)</i>			
Âge au moment de la disparition					
Disparue	34,6 (9,9)	46,0 (12,5)	2,7*	1,0*	
Conjoint	39,7 (13,5)	51,3 (13,7)	2,3*	0,9*	
Différence d'âge entre les conjoints	5,0 (8,2)	5,2 (6,0)	0,1	0,0	
Nombre d'enfants (couple) <sup>1</sup>	1,8 (1,4)	2,2 (1,6)	0,8	0,3	
Durée relation <sup>2</sup>	4,8 (4,4)	10,4 (9,8)	1,8	0,7	
				<b>Rapport de cotes</b>	
	<i>n (%)</i>	<i>n (%)</i>	$\chi^2$	<i>RC</i>	<i>IC95%</i>
Emploi disparue	8 (66,7%)	9 (47,4%)	1,1	2,2	[0,5 ; 10,0]
Emploi conjoint <sup>3</sup>	7 (58,3%)	8 (47,1%)	0,4	1,6	[0,4 ; 7,0]
Statut conjugal			0,9	2,3	[0,4 ; 14,0]
Mariés (ref.)	2 (16,7%)	6 (31,6%)			
Conjoints de fait	10 (83,3%)	13 (68,4%)			
Séparation	7 (58,3%)	4 (21,1%)	4,5	5,3	[1,1 ; 25,8]

*RC* = Rapport de cotes, *IC95%* = Intervalles de confiance à 95%

<sup>1</sup> Disparition « autre » (n=18).

<sup>2</sup> Disparition avec homicide conjugal (n=11) et disparition « autre » (n=16).

<sup>3</sup> Disparition « autre » (n=17).

\*  $p < 0,05$ , \*\*  $p < 0,01$ , \*\*\*  $p < 0,001$

étaient significativement plus jeunes que celles victimes de disparitions autres, en moyenne de 11,4 ans, avec une taille d'effet qualifiée de forte<sup>6</sup> ( $d=1,0$ ). L'âge moyen du conjoint des victimes de disparitions avec homicide conjugal était de 39,7 ans ( $\acute{E}.T = 13,5$  ; intervalle de 22,7 à 67,9 ans) ; il était de 51,3 ans ( $\acute{E}.T = 13,7$  ; intervalle de 22,6 à 75,3 ans) dans le cas des disparitions

<sup>6</sup> Selon l'index des tailles d'effet de Cohen (1992) qui qualifie une taille d'effet de 0,20 de petite, 0,50 de moyenne et 0,80 de grande (p.157).

autres. Encore une fois, la différence entre les moyennes d'âge était significative ( $t(29)=2,3$  ;  $p=0,03$ ). Les conjoints responsables des disparitions avec homicide conjugal étaient significativement plus jeunes que ceux des disparitions autres, en moyenne de 11,6 ans ( $d=0,9$ ). Enfin, la différence d'âge entre la femme et son conjoint était en moyenne de 5,0 ans ( $\acute{E}.T = 8,2$ ) pour les disparitions avec homicide conjugal et de 5,2 ans ( $\acute{E}.T = 6,0$ ) pour les disparitions autres, une différence qui n'était pas significative ( $t(29)=0,1$  ;  $p=0,94$ ).

Dans les cas de disparitions avec homicide conjugal, 66,7% (n=8) des femmes avaient un emploi au moment de la disparition, alors que c'était le cas pour 47,4% (n=9) des femmes des disparitions autres. Chez les conjoints, 58,3% (n=7) de ceux du groupe des disparitions avec homicide conjugal avaient un emploi au moment de la disparition, alors que c'était le cas pour 47,1% (n=8) des conjoints des disparitions autres. Aucune différence significative n'a été obtenue quant au fait d'avoir un emploi, autant pour les disparues ( $\chi^2(1, n=31)=1,1$  ;  $p=0,46$ ) que pour leur conjoint ( $\chi^2(1, n=29)=0,4$  ;  $p=0,71$ ).

Au niveau du statut conjugal, 83,4% (n=10) des victimes de disparition avec homicide conjugal étaient conjoints de fait et 16,7% (n=2) étaient mariés, alors que ces proportions étaient respectivement de 68,4% (n=13) et 31,6% (n=6) chez les disparitions autres. Aucune différence significative n'a été obtenue entre les deux groupes pour cette variable ( $\chi^2(1, n=31)=0,9$  ;  $p=0,43$ ). Quant à l'état de la relation pour les disparitions avec homicide conjugal, 41,6% (n=5) des couples étaient séparés ou en cours de séparation au moment de la disparition, alors qu'une séparation était envisagée par la conjointe dans 16,7% (n=2) des couples. Quant aux disparitions autres, seuls 21,1% (n=4) des couples étaient séparés ou en cours de séparation au moment de la disparition. Encore une fois, aucune différence significative n'a été obtenue entre les deux groupes concernant cette variable ( $\chi^2(1, n=31)=4,5$  ;  $p=0,06$ ).

Les résultats ont démontré que les deux types de disparitions ne diffèrent pas de manière significative quant à la durée de la relation ( $t(28)=1,8$  ;  $p=0,09$ ), ainsi que du nombre d'enfants ( $t(29)=0,8$  ;  $p=0,41$ ). Les couples du groupe des disparitions avec homicide conjugal étaient en relation en moyenne depuis 4,8 ans ( $\acute{E}.T=4,4$ ) au moment de la déclaration de la disparition, alors que ceux du groupe des disparitions autres l'étaient en moyenne depuis 10,4 ans ( $\acute{E}.T=9,8$ ). Les couples du premier groupe avaient en moyenne 1,8 enfants ( $\acute{E}.T=1,4$ ) ensemble ou provenant d'une union précédente, tandis que ceux du deuxième groupe avaient en moyenne 2,2 enfants ( $\acute{E}.T=1,6$ ).

### **Caractéristiques des disparitions**

Le Tableau 2 présente certaines caractéristiques propres aux disparitions qui ont été identifiées dans les dossiers d'enquête consultés. Les documents d'enquête consultés ont permis de déterminer les motifs des homicides conjugaux rapportés comme disparitions. Dans 41,7% (n=5) des dossiers, la conjointe aurait été tuée parce qu'elle avait décidé de quitter son conjoint ou qu'elle menaçait de le faire. Dans 33,3% (n=4) l'infidélité de la conjointe ou le début d'une nouvelle relation avec un nouveau conjoint était le motif identifié, alors que dans 16,7% (n=2) des motifs financiers étaient invoqués et dans 8,3% (n=1) le but aurait été de dissimuler un autre crime antérieurement commis par le conjoint.

Une différence significative a été observée quant aux objets personnels laissés, tels cellulaire, porte-monnaie ou sacoche, par les femmes disparues des deux groupes ( $\chi^2(1, n=28)=8,0$  ;  $p=0,01$ ). Ceux-ci ont été retrouvés beaucoup plus fréquemment lors d'enquêtes sur les disparitions avec homicide conjugal (70,0 %), que dans les enquêtes de disparitions autres (16,7%). Par ailleurs, lorsque des objets personnels ont été rapportés laissés par la disparue dans le cadre de l'enquête,

**Tableau 2.**  
Caractéristiques des disparitions

	<b>Disparition avec homicide conjugal (n=12)</b>	<b>Disparition « autre » (n=19)</b>	<i>t</i>	<b>d de Cohen</b>	
	<i>M (ÉT)</i>	<i>M (ÉT)</i>			
Temps écoulé avant la déclaration de la disparition	50:51 (78:36)	69:38 (116:57)	0,5	0,5	
Temps écoulé entre la déclaration et localisation (disparue ou corps) <sup>1</sup>	5490:02 (11240:26)	757:55 (1570:58)	1,8	0,6	
	<i>n (%)</i>	<i>n (%)</i>	$\chi^2$	<b>Rapport de cotes</b>	
				<i>RC</i>	<b>IC95%</b>
Qui a rapporté la disparition			4,9	0,2	[0,0 ; 0,9]
Conjoint	4 (33,3%)	14 (73,7%)			
Famille ou amis (ref.)	8 (66,7%)	5 (26,3%)			
Type de déclaration			0,3	0,7	[0,1 ; 2,9]
Appel police	7 (58,3%)	13 (68,4%)			
En personne (ref.)	5 (41,7)	6 (31,6%)			
Dernière personne à avoir vu la disparue			1,5	2,9	[0,5 ; 17,3]
Conjoint	10 (83,3%)	12 (63,2%)			
Autres (ref.)	2 (16,7%)	7 (36,8%)			
Dernier endroit disparue a été vue			0,1	1,3	[0,3 ; 5,4]
Résidence victime (couple)	7 (58,3%)	10 (52,6%)			
Autres (ref.)	5 (41,7)	9 (47,4%)			
Objets personnels laissés <sup>2</sup>	7 (70,0%)	3 (16,7%)	8,0**	11,7	[1,9 ; 73,1]

*RC* = Rapport de cotes, *IC95%* = Intervalles de confiance à 95%, *P* = seuil de signification

<sup>1</sup> Disparition avec homicide conjugal (n=10).

<sup>2</sup> Disparition avec homicide conjugal (n=10) et disparition « autre » (n=18).

\*  $p < 0,05$ , \*\*  $p < 0,01$ , \*\*\*  $p < 0,001$

les chances étaient 11 fois plus grandes de se trouver devant une disparition avec homicide conjugal ( $RC=11,7$  ;  $IC95\%$  [1,9 ; 73,1]).

Cependant, il n'y avait pas de différence significative entre les deux groupes concernant la personne qui a rapporté la disparition à la police ( $\chi^2(1, n=31)=4,9$  ;  $p=0,06$ ), le type de déclaration ( $\chi^2(1, n=31)=0,3$  ;  $p=0,71$ ), la dernière personne à avoir vu la femme disparue ( $\chi^2(1, n=31)=1,5$  ;

$p=0,42$ ), le dernier endroit où elle a été vue ( $\chi^2(1, n=31)=0,1 ; p=1,00$ ), le temps écoulé entre le moment où la disparition a été constatée et sa déclaration ( $t(29)=0,5 ; p=0,63$ ), et le temps écoulé entre la déclaration et la localisation de la femme portée disparue ( $t(27)=1,8 ; p=0,08$ ), retrouvée en vie ou non.

### **Caractéristiques criminogènes du conjoint**

Le Tableau 3 présente les caractéristiques criminogènes du conjoint qui ont été identifiées dans les dossiers d'enquête. Les conjoints ayant des antécédents criminels de violence connus des policiers, tels que voies de fait, agression armée ou menaces, étaient plus souvent responsables de disparitions avec homicide conjugal que ceux qui n'avaient pas de tels antécédents ( $\chi^2(1, n=31)=6,0 ; p=0,03$ ). Parmi les femmes portées disparues, celles dont le conjoint était connu pour des antécédents criminels de violence avaient 8,5 fois plus de chances d'avoir été victimes d'un homicide conjugal ( $RC=8,5 ; IC95\% [1,3 ; 54,1]$ ). Une différence significative a aussi été notée sur la mention de violence conjugale dans les dossiers d'enquêtes policières, qu'elle soit relatée par des témoins ou par un autre élément d'enquête ( $\chi^2(1, n=31)=6,1 ; p=0,02$ ). En présence de violence conjugale rapportée, les disparues avaient 7,5 fois plus de chances d'avoir été tuées par leur conjoint que d'être disparues pour une raison autre ( $RC=7,5 ; IC95\% [1,4 ; 40,2]$ ). Toutefois, aucune différence significative n'a été mise en lumière pour la présence d'antécédents criminels chez le conjoint ( $\chi^2(1, n=31)=3,2 ; p=0,07$ ) ou d'antécédents de possession d'arme ( $\chi^2(1, n=31)=0,3 ; p=1,00$ ).

De plus, des idées suicidaires, une tentative antérieure ou un suicide complété rapportés dans les dossiers d'enquête étaient plus souvent présents chez les conjoints responsables de disparitions avec homicide conjugal ( $\chi^2(1, n=29)=6,6 ; p=0,02$ ). Pour leur part, l'abus de substances et les

**Tableau 3.**  
Caractéristiques criminogènes du conjoint

	<b>Disparition avec homicide conjugal (n=12)</b>	<b>Disparition « autre » (n=19)</b>	$\chi^2$	<b>Rapports de cotes</b>	
	<i>n (%)</i>	<i>n (%)</i>		<i>RC</i>	<i>IC95%</i>
Antécédents criminels	7 (58,3%)	5 (26,3%)	3,2	3,9	[0,8 ; 18,2]
Antécédents criminels; violence	6 (50,0%)	2 (10,5%)	6,0*	8,5	[1,3 ; 54,1]
Antécédents criminels; possession arme	2 (16,7%)	2 (10,5%)	0,3	1,7	[0,2 ; 14,0]
Violence conjugale rapportée	7 (58,3%)	3 (15,8%)	6,1*	7,5	[1,4 ; 40,2]
Problèmes abus substances rapportés <sup>1</sup>	6 (50,0%)	3 (17,6%)	3,4	4,7	[0,9 ; 25,1]
Problèmes santé mentale rapportés <sup>2</sup>	2 (16,7%)	0 (0,0%)	3,0	-†	-†
Idées suicidaires, tentative ou suicide rapportés <sup>3</sup>	4 (33,3%)	0 (0,0%)	6,6*	-†	-†

RC = Rapport de cotes, IC95% = Intervalles de confiance à 95%, P = seuil de signification

<sup>1,2,3</sup> Disparition « autre » (n=17).

† Rapport de cotes non calculé car effectif de 0 dans l'une des modalités du tableau croisé.

\*  $p < 0,05$ , \*\*  $p < 0,01$ , \*\*\*  $p < 0,001$

problèmes de santé mentale rapportés dans les dossiers ne différaient pas de manière significative entre les deux groupes ( $\chi^2(1, n=29)=3,4 ; p=0,11$ ,  $\chi^2(1, n=29)=3,0 ; p=0,16$ ).

### Indicateurs chez le conjoint

Le Tableau 4 présente des indicateurs chez le conjoint qui ont été identifiés à partir d'éléments mentionnés par ce dernier ou constatés parmi les éléments contenus dans son dossier d'enquête.

**Tableau 4.**  
Indicateurs chez le conjoint

	<b>Disparition avec homicide conjugal (n=12)</b>	<b>Disparition « autre » (n=19)</b>	$\chi^2$	<b>Rapport de cotes</b>	
	<i>n (%)</i>	<i>n (%)</i>		<i>RC</i>	<i>IC95%</i>
<b><i>Éléments mentionnés par le conjoint</i></b>					
Raison mentionnée par le conjoint pour expliquer la disparition					
Dispute	3 (25,0%)	1 (5,3%)	2,6	6,0	[0,5 ; 66,2]
Quitté pour qqun d'autre ou autre	2 (16,7%)	2 (10,5%)	0,3	1,7	[0,2 ; 14,0]
Problèmes de santé mentale	3 (33,3%)	5 (26,3%)	0,2	1,4	[0,3 ; 6,8]
Scénarios d'agression	5 (41,7%)	2 (10,5%)	4,1	6,1	[0,9 ; 39,0]
Partie et reviendra	3 (25,0%)	2 (10,5%)	1,1	2,8	[0,4 ; 20,2]
Nombre de raisons mentionnées			8,1*	6,0	[1,4 ; 25,9]
0 (n'a pas d'explication)	1 (8,3%)	8 (42,1%)			
1	6 (50,0%)	10 (52,6)			
2	4 (33,3%)	1 (5,3%)			
3	1 (8,3%)	0 (0,0%)			
Derniers jours de la disparue rapportés par le conjoint					
Querelles dans le couple	8 (66,7%)	3 (15,8%)	8,3**	10,7	[1,9 ; 59,6]
Dégradation santé mentale	4 (33,3%)	6 (31,6%)	0,0	1,1	[0,2 ; 5,1]
Changement habitudes de vie	1 (8,3%)	2 (10,5%)	0,0	0,7	[0,1 ; 9,6]
Problèmes financiers	0 (0,0%)	3 (15,8%)	2,1	-†	-†
Rien de spécial	0 (0,0%)	7 (36,8%)	5,7*	-†	-†
Mentionne que ce n'est pas dans les habitudes de sa conjointe de disparaître sans donner de nouvelles					
	2 (16,7%)	9 (47,4%)	3,0	0,2	[0,0 ; 1,3]
Se dit inquiet pour la disparue					
	1 (8,3%)	12 (63,2%)	9,1**	0,1	[0,0 ; 0,5]
Verbalise sa volonté de retrouver la disparue					
	3 (25,0%)	16 (84,2%)	10,9**	0,1	[0,0 ; 0,4]
Mentionne des problèmes de santé mentale chez sa conjointe					
	7 (58,3%)	12 (63,2%)	0,1	0,8	[0,2 ; 3,6]

---

### *Éléments constatés chez le conjoint*

Attitude particulière du conjoint suite à la disparition<sup>1</sup>

Justification beaucoup détails	5 (41,7%)	0 (0,0%)	9,0**	-†	-†
Attitude détachée	4 (33,3%)	2 (11,1%)	2,2	4,0	[0,6 ; 26,7]
Comportements perturbés	4 (33,3%)	0 (0,0%)	6,9*	-†	-†

Recherches du conjoint pour retrouver la disparue

Démarches passives	4 (33,3%)	7 (36,8%)	0,4	0,9	[0,2 ; 3,9]
Démarches actives	3 (25,0%)	10 (52,6)	2,3	0,3	[0,1 ; 1,5]
Aucune démarche	5 (41,7%)	2 (10,5%)	4,1	6,1	[0,9 ; 39,0]

---

RC = Rapport de cotes, IC95% = Intervalle de confiance à 95%, P = seuil de signification

<sup>1</sup> Disparition « autre » (n=18).

† Rapport de cotes non calculé car effectif de 0 dans l'une des modalités du tableau croisé.

\* p<0,05, \*\* p<0,01, \*\*\* p<0,001

### *Éléments mentionnés par le conjoint<sup>7</sup>*

Aucune différence significative n'a été constatée entre les deux groupes quant aux raisons invoquées par le conjoint pour expliquer la disparition de sa conjointe : une dispute aurait précédé la disparition ( $\chi^2(1, n=31)=2,6 ; p=0,27$ ), elle l'aurait quitté pour un autre homme ou pour une autre raison ( $\chi^2(1, n=31)=0,3 ; p=1,00$ ), elle aurait eu des problèmes de santé mentale, tels une dépression, des idées suicidaires ou des problèmes de consommation ( $\chi^2(1, n=31)=0,2 ; p=0,70$ ), il avait invoqué différents scénarios d'agressions, tels un enlèvement ou un règlement de compte ( $\chi^2(1, n=31)=4,1 ; p=0,08$ ) ou il la croyait simplement partie et qu'elle reviendrait sous peu ( $\chi^2(1, n=31)=1,1 ; p=0,35$ ). Néanmoins, les résultats ont montré que le conjoint donnait significativement plus de raisons pour expliquer la disparition de sa conjointe dans les cas de disparitions avec homicide conjugal ( $\chi^2(1, n=31)=8,1 ; p=0,02$ ). Ainsi, à chaque nouvelle raison donnée par le

---

<sup>7</sup> Ces éléments devaient avoir été identifiés comme mentionnés par le conjoint dans les différents documents d'enquêtes consultés (déclarations du conjoint, notes des enquêteurs, rapport d'événements [disparition], formulaire d'évaluation du risque ou victimologie). Il est toutefois important de noter que le conjoint pourrait avoir menti lors de sa déclaration. De plus, certains des éléments explorés n'étaient pas explicitement mentionnés dans tous les dossiers d'enquêtes, auquel cas ils étaient considérés absents. Les variables sont donc strictement basées sur la consultation des informations disponibles et mentionnées dans les dossiers d'enquêtes.

conjoint pour expliquer la disparition de sa conjointe (entre 0 et 3), les chances de se trouver devant un dossier de disparition dont l'issue était un homicide conjugal augmentaient de 6 fois ( $RC=6,0$  ;  $IC95\%$  [1,4 ; 25,9]).

Lorsqu'il était question de la description des derniers jours de la disparue, tel que rapporté par son conjoint dans les éléments d'enquête, une différence significative apparaissait entre les deux groupes lorsque le conjoint mentionnait la survenue d'une querelle dans le couple ( $\chi^2(1, n=31)=8,3$  ;  $p=0,007$ ). Ainsi, cet élément augmentait de 10 fois les chances de se trouver devant un dossier de disparition avec homicide conjugale ( $RC=10,7$  ;  $IC95\%$  [1,9 ; 59,6]). Une différence significative avait aussi été obtenue entre les deux groupes lorsque le conjoint mentionnait qu'il ne s'était rien passé de spécial dans les derniers jours précédents la disparition de sa conjointe ( $\chi^2(1, n=31)=5,7$  ;  $p=0,03$ ) ; une proportion plus grande des conjoints du groupe des disparitions autres avait rapporté un tel contexte. Cependant, aucune différence significative entre les deux groupes n'a été observée quant aux autres explications du conjoint concernant les derniers jours avant la disparition : dégradation de la santé mentale de la conjointe accompagnée d'un changement par rapport à l'état habituel ( $\chi^2(1, n=31)=0,0$  ;  $p=1,00$ ), changements des habitudes de vie de la conjointe, par exemple une augmentation de sa consommation de substances ( $\chi^2(1, n=31)=0,0$  ;  $p=1,00$ ) ou problèmes financiers ( $\chi^2(1, n=31)=2,1$  ;  $p=0,27$ ).

De plus, d'autres éléments mentionnés par le conjoint à travers ses déclarations ont permis de distinguer les deux groupes de disparitions. Une différence significative avait été observée lorsque les éléments d'enquêtes rapportaient que le conjoint avait mentionné être inquiet pour la sécurité de sa conjointe ( $\chi^2(1, n=31)=9,1$  ;  $p=0,003$ ). Plus précisément, les chances que la disparition ne soit pas associée à un homicide conjugal augmentaient de 10 fois lorsque le conjoint avait rapporté une inquiétude pour la sécurité de sa conjointe ( $RC=0,1$  ;  $IC95\%$  [0,0 ; 0,5]). Une différence

significative entre les groupes avait aussi été démontrée lorsque les éléments d'enquête indiquaient que le conjoint avait exprimé sa volonté de retrouver sa conjointe en vie ( $\chi^2(1, n=31)=10,9$ ;  $p=0,002$ ). Cette volonté pouvait s'être manifestée par une offre d'argent pour que sa conjointe soit retrouvée, par une demande aux enquêteurs pour qu'ils la retrouvent ou par un effort de se tenir au fait de l'avancement de l'enquête. Lorsque le conjoint mentionnait la volonté de retrouver sa conjointe en vie, les chances que la disparition ne soit pas associée à un homicide conjugal augmentaient de 10 fois ( $RC=0,1$  ;  $IC95\%$  [0,0 ; 0,4]).

Toutefois, aucune différence significative n'a été observée entre les groupes lorsque le conjoint mentionnait qu'il n'était pas dans les habitudes de sa conjointe de disparaître sans donner de nouvelles ( $\chi^2(1, n=31)=3,0$  ;  $p=0,13$ ) ou lorsqu'il mentionnait selon lui qu'elle avait des problèmes de santé mentale ( $\chi^2(1, n=31)=0,1$  ;  $p=1,00$ ).

#### *Éléments constatés chez le conjoint<sup>8</sup>*

Les résultats montrent des différences significatives entre les deux groupes pour certaines attitudes particulières remarquées chez le conjoint suite à la disparition de sa conjointe. Ces attitudes ont été relevées en consultant les dossiers d'enquêtes et celles qui se distinguaient ont été retenues pour être examinées. Les conjoints du groupe de femmes qui ont été victime d'un homicide conjugal étaient plus nombreux à s'être justifiés avec beaucoup de détails dans leurs déclarations, parfois même en mettant l'accent sur des informations en apparence superflues ( $\chi^2(1, n=30)=9,0$  ;  $p=0,006$ ). Par exemple, un conjoint pouvait avoir décrit de manière précise ce qu'il avait mangé le jour de la disparition. De la même manière, les conjoints homicides étaient plus nombreux à avoir démontré des comportements perturbés suite à la disparition de leur conjointe,

---

<sup>8</sup> Il s'agit d'éléments observés lors de la consultation de documents se trouvant dans les dossiers d'enquêtes. Il est toutefois important de noter que le conjoint pourrait avoir menti lors de sa déclaration. De plus, certains des éléments explorés n'étaient pas explicitement mentionnés dans tous les dossiers d'enquêtes, auquel cas ils étaient considérés absents. Les variables sont donc strictement basées sur la consultation des informations disponibles et mentionnées dans les dossiers d'enquêtes.

tels qu'une consommation abusive de substances, un changement d'habitudes de vie (p. ex. fréquentation des bars) ou l'utilisation de propos empreints de violence envers leur conjointe ( $\chi^2(1, n=30)=6,9 ; p=0,02$ ). Néanmoins, il n'y avait pas de différence significative entre les deux groupes lorsqu'une attitude détachée avait été observée chez le conjoint suite à la disparition de sa conjointe, par exemple lorsque celui-ci avait gardé le même emploi du temps qu'à l'habitude au moment de la disparition (p. ex. travail) ( $\chi^2(1, n=30)=2,2 ; p=0,18$ ).

Aucune différence significative n'a été notée entre les groupes concernant les recherches faites par le conjoint, selon ce qui a été constaté dans les dossiers d'enquêtes, pour retrouver la disparue. Il n'y avait pas de différence quant aux recherches passives, qui se limitaient à des appels téléphoniques aux proches ou aux endroits où la disparue aurait pu se trouver afin de la contacter ( $\chi^2(1, n=31)=0,4 ; p=1,00$ ), ni quant aux recherches actives qui impliquaient en plus des déplacements pour tenter de localiser la disparue ( $\chi^2(1, n=31)=2,3 ; p=0,16$ ), ni enfin quant au fait de n'avoir tout simplement effectué aucune recherche ( $\chi^2(1, n=31)=4,1 ; p=0,08$ ).

## **Discussion**

Notre étude a permis de démontrer que certains des facteurs de risque de l'homicide conjugal identifiés dans la littérature se retrouvaient aussi chez les femmes disparues qui en ont été victimes et leur conjoint. Des caractéristiques des disparitions qui ont été décrites dans les différentes études ont aussi été examinées. De plus, de nouveaux indicateurs d'intérêt chez le conjoint ont été identifiés à partir de la consultation des dossiers d'enquêtes policières.

### **Caractéristiques des femmes portées disparues et de leur conjoint**

L'âge des femmes portées disparues est une caractéristique qui aide à distinguer celles qui ont été victimes d'une disparition dont l'issue est un homicide conjugal de celles qui ont été victimes

d'une disparition autre. Dans notre échantillon, les victimes d'un homicide conjugal sont en général plus jeunes. D'ailleurs, la littérature indique que les femmes portées disparues qui sont plus jeunes sont plus à risque d'être retrouvées mortes suite à un homicide, tous types confondus (Newiss, 2006, 2004). Les études portant sur l'homicide conjugal indiquent pour leur part que les femmes plus jeunes sont plus à risque d'en être victime (Drouin et Drolet, 2004 ; Rondeau et al., 2002 ; Shackelford, 2001 ; Statistique Canada, 2015 ; Wilson, Johnson et Daly, 1995). Notre étude montre aussi que les femmes portées disparues qui ont été victimes d'un homicide conjugal sont celles dont les conjoints sont les plus jeunes. On peut noter que la moyenne d'âge des victimes est plus basse que celle des conjoints ; la littérature rapporte d'ailleurs que les auteurs d'homicide conjugal sont habituellement plus âgés que leur conjointe (Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Shackelford, 2001). Néanmoins et contrairement à ce que plusieurs rapportent (Aldridge et Browne, 2003 ; Wilson, Daly et Wright, 1993 ; Wilson, Johnson et Daly, 1995), dans notre échantillon la différence d'âge entre les partenaires ne permettait pas de distinguer les disparitions avec homicide conjugal des disparitions autres. On peut par ailleurs noter qu'elle est comparable à la moyenne des différences d'âge des couples mariés dans la population générale au Québec, qui est d'environ 4,4 ans (Institut de la statistique du Québec, 2016).

Bien que l'étude de Campbell, Glass, Sharps, Laughon et Bloom (2007) ait indiqué que l'absence d'emploi chez le conjoint était le facteur de risque sociodémographique le plus important pour l'homicide conjugal, les résultats de notre étude ne vont pas dans ce sens. Nous avons plutôt observé que la proportion semblait plus élevée chez les conjoints des femmes portées disparues pour une raison autre, quoique cette différence n'était pas statistiquement significative. Évidemment, il faut tenir compte de la faible taille de notre échantillon dans l'appréciation de ce

résultat. Une étude réalisée avec un plus grand nombre de sujets pourrait avoir la puissance requise pour démontrer une différence entre les deux groupes.

Plusieurs études rapportent une augmentation considérable du risque d’homicide conjugal lors d’une séparation ou d’une menace de séparation de la part de la conjointe (Blackburn et Côté, 2001 ; Browne, Williams et Dutton, 1999 ; Boisvert et Cusson, 1994 ; Dobash, Dobash et Cavanagh, 2009 ; Daly, Wiseman et Wilson, 1997 ; Dutton et Kerry, 1999 ; Johnson et Hotton, 2003 ; Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Léveillé et Lefebvre, 2008 ; Martins Borges, 2006 ; Boisvert, 1996). Dans notre échantillon, près de la moitié des dossiers d’enquêtes de disparitions s’étant soldées par un homicide conjugal, avaient permis de déterminer qu’une séparation ou une menace de séparation était le déclencheur du passage à l’acte chez le conjoint. De plus, nos résultats montrent une différence quasi statistiquement significative ( $p=0,056$ ) lorsqu’on considère la séparation récente, en cours ou rapportée comme envisagée par la conjointe dans le dossier d’enquête pour comparer les deux groupes à l’étude. Il est possible que la séparation récente, en cours ou envisagée ait été sous-estimée dans les dossiers d’enquêtes ; d’abord en n’étant pas rapportée aux enquêteurs par les témoins ou alors si ces derniers n’ont pas vu l’importance de cet élément dans leur enquête. De plus, il est important de rappeler que notre échantillon était de faible taille à cause de la rareté de la problématique étudiée ; la puissance de notre étude est donc limitée. Une étude réalisée avec un échantillon de taille plus importante pourrait démontrer une différence statistiquement significative pour la séparation.

### **Caractéristiques des disparitions**

Nos résultats montrent que les femmes disparues qui ont été victimes d’un homicide conjugal laissaient plus souvent des objets personnels derrière elles que celles de la catégorie des disparitions autres. Il est possible que les femmes qui sont disparues contre leur gré et de manière

violente n'avaient pas eu l'occasion de disposer de leurs objets personnels contrairement aux autres qui les auraient probablement emportés avec elles. Il semble donc que la présence d'objets personnels, telle que rapportée dans les dossiers d'enquêtes, pourrait augmenter la probabilité qu'une disparition cache un homicide conjugal.

Par ailleurs, la littérature démontre que les membres de la famille sont ceux qui rapportent le plus souvent la personne disparue à la police (Butorac, Mikšaj-Todorović et Žebec, 2016 ; Henderson, Henderson et Kiernan, 2000 ; Tarling et Burrows, 2004). Nos résultats indiquent une tendance qui va dans le même sens, mais le seuil de différence significative n'est pas atteint ( $p=0,06$ ). Les disparitions avec homicide conjugal semblent plus souvent rapportées par des membres de la famille ou par des amis, alors que les disparitions autres semblent plus souvent rapportées par le conjoint. Encore une fois, la puissance limitée de notre étude doit être considérée face à des résultats si près du seuil de signification statistiquement significatif. Il est possible que les disparitions avec homicide conjugal soient moins souvent rapportées par le conjoint, mais cette hypothèse reste à confirmer.

Quant à la dernière personne à avoir vu la disparue, les résultats ne montrent pas de différence entre les deux groupes de disparitions comparés. Le conjoint est identifié plus fréquemment dans les dossiers d'enquêtes de disparitions comme étant la dernière personne à avoir vu la disparue. Il est intéressant de noter que même si les conjoints auteurs d'homicide conjugal étaient le plus souvent identifiés comme la dernière personne à avoir vue sa conjointe, ils avaient moins tendance à la rapporter disparue eux-mêmes.

Contrairement à ce que Butorac, Mikšaj-Todorović et Žebec (2016) avaient démontré, les disparitions de notre échantillon n'ont pas majoritairement été rapportées en personne à la police,

mais plutôt par un appel téléphonique. D'ailleurs, nos résultats n'indiquent pas de différence significative quant à la manière de rapporter la disparition entre les deux groupes comparés.

### **Caractéristiques criminogènes et indicateurs chez le conjoint**

Caman, Howner, Kristiansson et Sturup (2016) ont montré que 27,8% de tous les cas d'homicide conjugaux survenus en Suède entre 2007 et 2009 étaient associés à des antécédents de violence chez le conjoint. Nos résultats démontrent des antécédents de violence chez 50,0% des conjoints de femmes portées disparues qui ont été victime d'un homicide conjugal. Les antécédents de violence chez le conjoint semblent donc mettre une femme à risque d'être victime d'homicide conjugal et ce, de manière encore plus marquée dans le contexte d'une disparition.

Nos résultats révèlent aussi que des comportements de violence conjugale avaient été rapportés dans une plus grande proportion chez les conjoints des femmes disparues victimes d'homicide conjugal. Plusieurs études qui portent sur l'homicide conjugal ont mentionné l'importance de la violence conjugale comme facteur de risque (Aldridge et Browne, 2003 ; Boisvert, 1996 ; Campbell et al., 2007 ; Drouin et Drolet, 2004 ; Rondeau et al., 2002). Sa prévalence varierait entre 49% et 78% selon qu'elle ait été rapportée sur une base volontaire ou à l'aide d'une recension statistique (Léveillé et Lefebvre, 2011, 2008 ; Martins Borges, 2006 ; Sinha, 2013 ; Vatnar, Friestad, et Bjørkly, 2017). Dans notre étude, 58,3% des conjoints des disparitions s'étant soldées par un homicide conjugal auraient eu des comportements de violence conjugale rapportés envers leur conjointe selon le dossier d'enquête.

Les antécédents criminels sont rapportés comme facteur de risque de l'homicide conjugal dans la littérature (Caman, Howner, Kristiansson et Sturup, 2016 ; Léveillé et Lefebvre, 2008 ; Lefebvre, 2006 ; Johnson et Hotton, 2003). Cependant et de manière un peu étonnante, nos résultats n'ont pas montré de différence entre les conjoints des deux groupes de disparitions.

Les études consultées indiquent que des idées suicidaires, des tentatives de suicide antérieures ou des suicides complétés sont associés à un risque augmenté d'homicide conjugal (Aldridge et Browne, 2003 ; Belfrage et Rying, 2004 ; Boisvert, 1996 ; Cechova-Vayleux et al., 2013 ; Lefebvre, 2006). Les résultats de la présente étude vont dans ce sens et indiquent qu'ils sont le plus souvent présents lors d'une disparition avec homicide conjugal. Les problèmes de santé mentale (Drouin et Drolet, 2004 ; Léveillé et Lefebvre, 2008) et d'abus de substances (Aldridge et Browne, 2003 ; Drouin et Drolet, 2004 ; Lefebvre, 2006 ; Léveillé et Lefebvre, 2011 ; Martins Borges, 2006) sont aussi connus dans la littérature pour augmenter le risque d'homicide conjugal. De manière surprenante, nos résultats n'ont pas montré de différence entre les conjoints des deux groupes concernant ces éléments.

#### *Indicateurs chez le conjoint*

Aucune des raisons spécifiques mentionnées par le conjoint pour expliquer la disparition de sa conjointe n'a permis de distinguer les disparitions avec homicide conjugal des disparitions autres. Toutefois, les conjoints coupables d'homicide conjugal invoquaient plus souvent des raisons multiples, quelles qu'elles soient, contrairement à ceux des disparitions autres. Cette distinction est intéressante, surtout que l'étude de Clark, Warburton et Tilse (2009) avait démontré une tendance chez les proches des disparues à faire plusieurs hypothèses pour s'expliquer les événements, possiblement afin de garder espoir. En ce qui concerne les conjoints homicides, on peut imaginer un certain nombre de raisons d'invoquer plus d'une explication : donner un maximum de fausses pistes possibles ou simuler la préoccupation pour éloigner les soupçons.

Les résultats ont indiqué aussi qu'une querelle survenue dans les jours précédents la disparition et rapportée par le conjoint lui-même était associée à un risque plus élevé de disparition avec homicide conjugal. Certaines études ont montré d'ailleurs que l'intensification d'une dispute

serait le principal motif pour expliquer l'homicide conjugal (Boisvert et Cusson, 1994 ; Johnson et Hotton, 2003 ; Statistique Canada, 2015). À l'inverse, les résultats révèlent qu'un conjoint qui ne relatait aucun évènement particulier dans les derniers jours précédents la disparition de sa conjointe était moins susceptible d'être l'auteur d'un homicide conjugal.

La littérature décrit toute une gamme d'émotions chez les proches des disparues, telles que la culpabilité, la colère ou l'anxiété. On décrit aussi une alternance d'inquiétude et d'espoir que la personne disparue soit retrouvée en vie (Clark, Warburton et Tilse, 2009 ; Holmes, 2008, 2016 ; Parr et Stevenson, 2013). Notre étude montre que lorsque le conjoint rapportait de l'inquiétude pour sa conjointe disparue, les chances de se trouver devant une disparition réelle étaient augmentées. De plus, si le conjoint nommait sa volonté de retrouver la disparue en vie, les probabilités d'une disparition avec homicide conjugal étaient aussi diminuées.

Certains auteurs considèrent que les proches s'adonnent habituellement à des recherches pour retrouver la personne disparue afin de garder espoir et pour tenter de contenir leurs émotions (Clark, Warburton et Tilse, 2009 ; Holmes, 2008). Nous avons mesuré une différence sur l'implication du conjoint dans les recherches, mais elle n'était pas statistiquement significative ( $p=0,078$ ), quoique proche du seuil convenu. Les conjoints responsables de la disparition de leur conjointe avaient tendance à faire moins de démarches pour la retrouver. Encore une fois, d'autres études pourraient permettre de vérifier cette hypothèse à l'aide d'un échantillon plus grand.

Dans notre étude, les conjoints qui avaient tendance à se justifier avec beaucoup de détails dans le cadre de leurs déclarations et ceux qui adoptaient des comportements jugés comme perturbés suite à la disparition de leur conjointe (p. ex. augmentation de la consommation d'alcool), étaient plus à risque d'être les auteurs d'un homicide conjugal. Quoiqu'intéressants, aucune étude n'a encore évalué l'association entre ces types de comportements et la disparition

avec homicide conjugal. Il est néanmoins possible d'avancer l'hypothèse que l'homicide de leur conjoint peut les avoir affectés au point d'affecter leurs comportements.

### **Forces et limites de l'étude**

La principale force de cette étude était d'aborder une problématique qui n'est pas décrite dans la littérature existante. L'accès à des dossiers d'enquêtes policières a permis d'obtenir des données qui auraient été difficiles à avoir autrement ; travailler avec des données d'enquêtes réelles permet aussi d'espérer que la présente étude ait des retombées concrètes sur le travail des enquêteurs. De plus, un groupe contrôle composé de disparitions de tous types a été constitué afin de mieux distinguer les éléments propres aux disparitions dont l'issue est un homicide conjugal.

Cette étude comporte toutefois certaines limites. Tout d'abord, l'utilisation de dossiers d'enquêtes policières limite l'analyse aux éléments qui y sont colligés et ne permet pas de se pencher sur des critères qui dépassent ce qu'on y consigne. De plus, il est impossible de savoir si les éléments analysés ont été recherchés dans tous les cas ou si on a parfois omis de les rapporter dans les dossiers. Enfin, le niveau de complexité des enquêtes de disparitions peut varier de façon importante d'un cas à l'autre et la quantité d'informations disponibles varie de façon concordante. La quantité d'informations disponibles était donc très variable et les dossiers de disparitions avec homicide conjugal étaient en général plus détaillés que ceux des disparitions autres.

Les dossiers de disparitions avec homicide conjugal ont été échantillonnés selon la procédure du « tri expertisé ». À cause de la nature même de cette méthode, les cas marquants ou spectaculaires ont possiblement été surreprésentés. Ainsi, les dossiers qui sortent de l'ordinaire sont habituellement ceux dont les enquêteurs se rappellent le plus, alors que les cas plus sommaires peuvent tomber dans l'oubli. Pour le groupe contrôle, les dossiers de femmes disparues en situation conjugale ont été extraits, entre autres, en identifiant celles qui partageaient la même adresse

civique que leur conjoint. Cette stratégie a été utilisée parce qu'elle était la seule approche raisonnable pour extraire ce type de disparition de la base de données. Malheureusement, cette approche a introduit un biais de sélection significatif, puisqu'elle excluait les femmes en couple dont le conjoint n'habitait pas sous le même toit, alors que pour le groupe d'intérêt ces femmes étaient incluses.

Finalement, la présente étude a été réalisée à l'aide d'un échantillon de faible taille. Sa puissance statistique est donc limitée et les intervalles de confiance larges. Les résultats obtenus doivent être interprétés avec prudence. D'autres études réalisées sur des échantillons plus importants pourraient permettre d'obtenir des résultats plus précis et surtout, de mesurer des différences que la présente étude n'a pas permis de mettre en lumière.

### **Conclusion**

Cette étude exploratoire visait à mieux connaître l'homicide conjugal associé à une disparition. Elle a permis d'identifier certains facteurs de risque qui augmentent la probabilité qu'une disparition cache un homicide conjugal : femme plus jeune, conjoint plus jeune, retrouver des objets personnels de la disparue, antécédents criminels de violence et mention au dossier d'incidents de violence conjugale ou d'éléments liés au suicide chez le conjoint. Certains comportements du conjoint ont aussi été identifiés comme augmentant les chances de se retrouver devant une disparition avec homicide conjugal : invoquer de multiples raisons pour expliquer la disparition, avoir rapporté une querelle avec sa conjointe durant les jours précédents sa disparition, s'être justifié avec beaucoup de détails lors de ses déclarations et enfin, avoir adopté un comportement qualifié de perturbé suite à la disparition de sa conjointe. À l'inverse, certains comportements semblaient augmenter les probabilités que la disparition ne soit pas associée à un homicide conjugal : un conjoint qui mentionnait n'avoir rien remarqué de spécial chez sa conjointe

les derniers jours précédents sa disparition, qui indiquait s'inquiéter pour la sécurité de celle-ci ou qui avait verbalisé sa volonté qu'elle revienne saine et sauve.

L'identification de nouveaux indicateurs avait pour but d'aider les policiers lors de dossiers de disparitions de femmes en leur permettant de raffiner leur travail d'enquête. Pour l'instant, les éléments mis en exergue ici pourraient leur permettre de faire pencher davantage la balance des probabilités dans un sens ou dans l'autre, s'ajoutant ainsi aux stratégies éprouvées. Des études additionnelles pourraient permettre d'identifier des indicateurs additionnels ou alors de mesurer de façon plus précise la force des associations qui ont été identifiées ici.

## Références

- Adams, D. (2007). *Why Do They Kill?*. Nashville, Tennessee : Vanderbilt University Press.
- Aldridge, M.L. et Browne, K.D. (2003). Perpetrators of spousal homicide: A review. *Trauma, Violence, and Abuse*, 4(3), 265-276. doi : 10.1177/1524838003253875
- Angers, M. (2009). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (5<sup>e</sup> éd.). Montréal, Québec : Éditions de la Chenelière inc.
- Association of Chief Police Officers (ACPO) (2005). *Guidance on the management, recording and investigation of missing persons*. Repéré à <http://library.college.police.uk/docs/acpo/Missing-Persons-2005-ACPO-Guidance.pdf>
- Belfrage, H. et M. Rying (2004). Characteristics of spousal homicide perpetrators: A study of all cases of spousal homicide in Sweden, 1990-1999. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 14, 121-133.
- Biehal, N., Mitchell, F. et Wade, J. (2003). *Lost from view: a study of missing people in the United Kingdom*. Bristol, United Kingdom : Policy Press.
- Blackburn et Côté (2001). Mesure des symptômes dissociatifs chez des individus "borderlines" coupables de l'homicide de leur conjointe. *Criminologie*, 34(2), 123-143. doi : 10.7202/027508ar
- Boisvert, R. (1996). Éléments d'explication sociale de l'uxoricide. *Criminologie*, 29(2), 73-87. doi : 10.7202/017390ar
- Boisvert, R. et Cusson, M. (1994). L'homicide conjugal à Montréal. *Recherches sociographiques*, 35(2), 237-254.
- Bonny, E., Almond, L. et Woolnough, P. (2016). Adult Missing Persons: Can an Investigative Framework be Generated Using Behavioural Themes? *Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling*, 13(3), 296-312. doi : 10.1002/jip.1459

- Browne, A. Williams, K. R. et Dutton, D. G. (1999). Homicide between intimate partners. Dans Smith, M. D. et Zahn, M. A. (dir), *Studying and preventing homicide: Issues and challenges*. California, United States: Sage Publications.
- Butorac, K., Mikšaj-Todorović, L. et Žebec, M. S. (2016). Missing Persons in Croatia: Incidence, Characteristics and Police Performance Effectiveness. Dans Morewitz, S. J. et Colls, C. S. (dir.), *Handbook of Missing Persons*. Switzerland : Springer International Publishing. doi : 10.1007/978-3-319-40199-7
- Caman, S., Howner, K., Kristiansson, M. et Sturup, J. (2016). Differentiating Male and Female Intimate Partner Homicide Perpetrators: A Study of Social, Criminological and Clinical Factors. *International Journal of Forensic Mental Health*, 15(1), 26-34.
- Campbell, J. C. (2007). *Assessing dangerousness: violence by batterers and child abusers* (second edition). New York, New York : Spring Publishing Compagny, LLC.
- Campbell, J. C., Glass, N., Sharps, P. W., Laughon, K. et Bloom, T. (2007). Intimate partner homicide: review and implications of research and policy. *Trauma, Violence, & Abuse*, 8(3), 246-269. Doi : 10.1177/1524838007303505
- Cechova-Vayleux, E., Leveillee, S., Lhuillier, J.P., Garre, J.B., Senon, J.L. et Richard-Devantoy, S. (2013). Singularités cliniques et criminologiques de l'uxoricide : élément de compréhension du meurtre conjugal. *Encephale*, 39, 416-425. doi : 10.1016/j.encep.2012.10.010
- Centre d'information de la police canadienne (CIPC) (2017). Tableau extraction des disparitions 2009-2017. Montréal, Québec : Sûreté du Québec.
- Clark, J., Warburton, J. et Tilse, C. (2009). Missing siblings: Seeking more adequate social responses. *Child and Family Social Work*, 14, 267-277. doi :10.1111/j.1365-2206.2008.00593.x
- Cohen, J. (1992). A power primer. *Psychological bulletin*, 112(1), 155-159.

- Cotter, A. (2014). *L'homicide au Canada, 2013*. Juristat, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2014001/article/14108-fra.pdf>
- Daly, M., Wiseman, K. A. et Wilson, M. I. (1997). Women with children sired by previous partners incur excess risk of uxoricide. *Homicide studies*, 1(1), 61-71.
- Dobash, R. E., Dobash, R. P. et Cavanagh, K. (2009). " Out of the Blue": Men Who Murder an Intimate Partner. *Feminist Criminology*, 4(3), 199-225. doi : 10.1177/1557085109332668
- Drouin, C. (2014). Rapport sur les homicides intrafamiliaux dans un contexte de violence conjugale et familiale. État de la situation et recommandations spécifiques. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. Repéré à <http://www.fede.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/2014-02-fmhf-avishomicide.pdf>
- Drouin, C. et Drolet, J. (2004). *Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe*. Guide d'intervention. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. Montréal, Québec : Université de Montréal.
- Dutton, D. G. et Kerry G. (1999). Modus operandi and personality disorder in incarcerated spousal killers. *International journal of Law and Psychiatry*, 22(3-4), 287-299.
- Eke, A. W., Hilton, N. Z., Harris, G. T., Rice, M. E. et Houghton, R. E. (2011). Intimate partner homicide: Risk assessment and prospects for prediction. *Journal of Family Violence*, 26(3), 211-216. doi : 10.1007/s10896-010-9356-y
- Foy, S. (2016). A Profile of Missing Persons: Some Key Findings for Police Officers. Dans Morewitz, S. J. et Colls, C. S. (dir.), *Handbook of Missing Persons*. Switzerland : Springer International Publishing. doi : 10.1007/978-3-319-40199-7
- Gartner, R., Dawson, M. et Crawford, M. (1999). Woman killing: Intimate femicide in Ontario, 1974-1994. *Ressources for feminist research*, 26(3-4), 151-173.

- Gelles, R. (1991). Physical violence, child abuse, and child homicide: A continuum of violence, or distinct behaviours? *Human Nature*, 2(1), 59-72.
- Gendarmerie Royale du Canada (2013). Les personnes disparues. *La revue Gazette*, 75(4). Repéré à <http://www.rcmp-grc.gc.ca/gazette/vol75no4/facts-faits-fra.htm>
- Gibb, G. et Woolnough, P. (2007). *Missing persons: Understanding, planning, responding*. Aberdeen, United Kingdom : Grampian Police.
- Gouvernement du Canada (2017). *Disparus Canada. Renseignements généraux*. Repéré à <http://www.disparus-canada.ca/pubs/2016/index-fra.htm>
- Gouvernement du Québec (1995). *Prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*. Politique d'intervention en matière de violence conjugale, Québec. Repéré à [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir\\_depister\\_contrer\\_Politique\\_VC.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf)
- Henderson, M., Henderson, P. et Kiernan, C. (2000). Missing persons: incidence, issues and impacts. *Trends & issues in crime and criminal justice*, 144. <http://www.aic.gov.au/publications/tandi/tandi144.html>
- Holmes, L. (2008). *Living in Limbo: The experiences of, and impacts on, the families of missing people 2008*. London, England: Missing People.
- Holmes, L. (2016). Missing Someone: Exploring the Experiences of Family Members. Dans Morewitz, S. J. et Colls, C. S. (dir.), *Handbook of Missing Persons*. Switzerland : Springer international Publishing. doi : 10.1007/978-3-319-40199-7
- Institut de la statistique du Québec (2016). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2016*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2016.pdf>
- Institut National de Santé Publique du Québec (2015). *Trousse média sur la violence conjugale*. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/de-quoi-parle-t-on>.
- James, M. P., Anderson, J. et Putt, J. (2008). *Missing persons in Australia*. Canberra, Australia : Australian Institute of Criminology.

- Johnson, H. et Hotton, T. (2003). Losing control homicide risk in estranged and intact intimate relationships. *Homicide Studies*, 7(1), 58-84. doi : 10.1177/1088767902239243
- Kiepal, L., Carrington, P. J. et Dawson, M. (2012). Missing persons and social exclusion. *Canadian Journal of Sociology*, 37(2), 137-169.
- Landis, J. R. et Koch, G. G. (1977). The measurement of observer agreement for categorical data. *biometrics*, 159-174.
- Lefebvre, J. (2006). *Uxoricide et violence conjugale : étude comparative de deux groupes d'hommes à partir de variables situationnelles et psychologiques* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Trois-Rivières.
- Léveillé, S. et Lefebvre J. (2008). *Étude des homicides intrafamiliaux commis par des personnes souffrant d'un trouble mental*. Québec, Québec : Ministère de la santé et des services sociaux.
- Léveillé, S. et Lefebvre, J. (2010). *Ces hommes qui tuent leur famille. Vers une meilleure compréhension de l'homicide conjugal masculin et du familicide*. Saint-Jérôme : Les éditions ressources inc.
- Léveillé, S. et Lefebvre, J. (2011). *Le passage à l'acte dans la famille. Perspectives psychologique et social*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Martins Borges, L. (2006). *L'homicide commis dans une relation d'intimité : comparaisons selon le sexe des agresseurs* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal.
- Martins Borges, L. et Léveillé, S. (2005). L'homicide conjugal commis au Québec: observations préliminaires des différences selon le sexe des agresseurs. *Pratiques psychologiques*, 11(1), 47-54. doi :10.1016/j.prps.2005.01.003
- Miladinovic, Z. et Mulligan, L. (2015). *L'homicide au Canada, 2014*. Juristat, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14244-fra.pdf>

- Mulligan, L., Axford, M. et Solecki, A (2016). *L'homicide au Canada, 2015*. Juristat, 2, 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2016001/article/14668-fra.pdf>
- Ministère de la Sécurité publique (2016a). *Les homicides familiaux en 2014. Faits saillants*. Repéré sur le site du Ministère de la Sécurité publique : [http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/homicides\\_familiaux/homicides\\_familiaux\\_2014.pdf](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/homicides_familiaux/homicides_familiaux_2014.pdf)
- Ministère de la Sécurité publique (2016b). *Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2014*. Repéré sur le site du Ministère de la Sécurité publique : [http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence\\_conjugale/2014/violence\\_conjugale\\_2014.pdf](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2014/violence_conjugale_2014.pdf)
- Ministère de la Sécurité Publique (2015). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2013*. Repéré sur le site du Ministère de la Sécurité publique : [http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence\\_conjugale/2013/violence\\_conjugale\\_2013.pdf](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2013/violence_conjugale_2013.pdf)
- Newiss, G. (1999). *Missing presumed ... ? The police response to missing persons*. Police research series paper, 114. London, United Kingdom : Home office.
- Newiss, G. (2004). Estimating the risk faced by missing persons : a study of homicide victims as an example of an outcome-based approach. *International Journal of Police Science & Management*, 6(1), 27-36.
- Newiss, G. (2005). A study of the characteristics of outstanding missing persons: implications for the development of police risk assessment. *Policing and society*, 15(2), 212–225. doi : 10.1080/10439460500071655
- Newiss, G. (2006). Understanding the risk of going missing: estimating the risk of fatal outcomes in cancelled cases. *Policing: An International Journal of Police Strategies & Management*, 29(2), 246-260. doi : 10.1108/13639510610667655

- National Policing Improvement Agency (NPIA) (2011). *Missing persons: data and analysis 2010/11*. Bramshill, United Kingdom : NPIA.
- Parr, H. et Stevenson, O. (2013). Families living with absence: Searching for missing people. Project Report. Glasgow, United Kingdom : The University of Glasgow.
- Patterson, M. (2005). *Who is missing? A study of missing persons in BC* (Thèse de doctorat inédite). Simon Fraser University, Criminology school.
- Payne, M. (1995). Understanding 'going missing': Issues for social work and social services. *British journal of social work*, 25(3), 333-348.
- Rondeau, G., Brodeur, N., Nadeau, J., Lindsay, J., Lemire, G. et Brochu, S. (2002). *Les situations de violence conjugale comportant un haut risque de létalité : éléments de réflexion et d'analyse sur l'intervention*. Montréal, Québec: Université de Montréal. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRIVIFF).
- Shackelford, T. K. (2001). Cohabitation, marriage, and murder: Woman-killing by male romantic partners. *Aggressive behavior*, 27(4), 284-291.
- Shalev, K., Schaefer, M. et Morgan, A. (2009). Investigating missing person cases: how can we learn where they go or how far they travel?. *International Journal of Police Science & Management*, 11(2), 123-129. doi : 10.1350/ijps.2009.11.2.116
- Sheehan, B.E., Murphy, S.B., Moynihan, M.M., Dudley-Fennessey, E. et Stapleton, J.G. (2015). Intimate partner homicide: new insights for understanding lethality and risks. *Violence Against Women*, 21(2) 269–288. doi : 10.1177/1077801214564687
- Sinha, M. (2013). *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2011*. Juristat, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11805-fra.pdf>
- Sowerby, A. et Thomas, S. D. (2017). A mixed methods study of the mental health and criminal justice histories of missing persons. *Police Practice and Research*, 18(1), 87-98. doi : 10.1080/15614263.2016.1230062

- Statistique Canada (2015). *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2013*. Juristat, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2014001/article/14114-fra.pdf>
- Stevenson, O., Parr, H., Woolnough, P. et Fyfe, N. (2013). *Geographies of Missing People: Processes, Experiences, Responses*. Project Report. Glasgow, United Kingdom : University of Glasgow.
- Stöckl, H., Devries, K., Rotstein, A., Abrahams, N., Campbell, J., Watts, C. et Moreno, C. G. (2013). The global prevalence of intimate partner homicide: a systematic review. *The Lancet*, 382(9895), 859-865. doi : 10.1016/S0140-6736(13)61030-2
- Tabachnick, B. G. et Fidell, L. S. (2013). *Using multivariate statistics* (6<sup>e</sup> éd.). Boston, Massachusetts : Pearson Education.
- Tarling, R. et Burrows, J. (2004). The nature and outcome of going missing: the challenge of developing effective risk assessment procedures. *International Journal of Police Science and Management*, 6(1), 16-26.
- Tremblay, G. (2012). *Rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux*. Québec, Québec : Ministère de la santé et des services sociaux.
- Vatnar, S. K. B., Friestad, C. et Bjørkly, S. (2017). Intimate Partner Homicide in Norway 1990–2012: Identifying Risk Factors Through Structured Risk Assessment, Court Documents, and Interviews With Bereaved. *Psychology of Violence*. doi.org/10.1037/vio0000100
- Wilson, M., Johnson, H. et Daly, M. (1995). Lethal and nonlethal violence against wives. *Canadian Journal of Criminology*, 37, 331-361.
- Wilson, M., Daly, M. et Wright, C. (1993). Uxoricide in Canada: Demographic risk patterns. *Canadian Journal of Criminology*, 35, 263-291.